

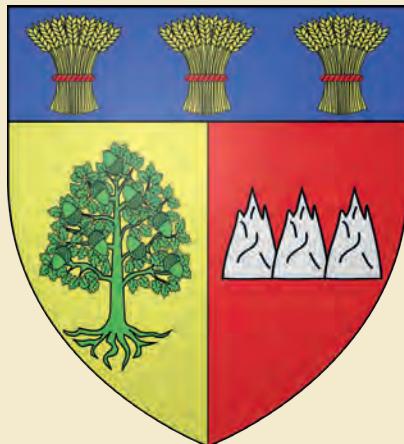
BULLETIN MUNICIPAL

2025

#14



ÉDITO



CHERS DONTREISIENNES ET DONTREISIENS

Cette fin d'année 2025, dernière de notre mandat, revêt pour toute l'équipe municipale une saveur particulière. Elle marque l'aboutissement d'objectifs fixés dès le début de notre engagement, malgré un contexte financier parfois difficile. Peut-être cela nous permettra-t-il d'espérer qu'en mars 2026, vous jugerez notre travail reconnu et apprécié ?

Parmi les bonnes nouvelles, l'une des plus importantes est sans doute la fin de l'obligation de transférer la compétence "eau potable" aux EPCI. Ce résultat, obtenu grâce à un combat mené aux côtés d'associations d'élus, permet à la commune de conserver la gestion d'un réseau pour lequel tant de générations ont consacré leurs efforts. De nouvelles obligations réglementaires apparaîtront certainement, avec un coût non négligeable; mais celui-ci restera sans doute inférieur aux tarifs pratiqués par les grands syndicats de l'eau. C'est le prix de l'autonomie, et de la qualité, nous l'assumerons. Sans crier victoire, attendons désormais la suite.

Durant tout le mandat, nous nous sommes attachés à défendre les intérêts de chaque contribuable. Certaines décisions ont pu être diversement perçues, mais elles ont toujours été prises dans l'intérêt collectif. Le budget communal n'étant pas extensible, notre premier levier reste la bonne gestion et l'économie, afin d'éviter d'activer le second: celui de la fiscalité.

Chaque année, nous faisons face à une baisse des dotations, conséquence des difficultés financières nationales et des efforts demandés à l'ensemble des collectivités, notamment dans le cadre du soutien à l'effort de défense. S'ajoutent à cela une complexité administrative, réglementaire et institutionnelle qui ralentit et parfois empêche les projets, qu'ils soient publics ou privés.

Pour autant, les réalisations avancent. En début d'année, le SDEC procédera à l'enfouissement des réseaux secs dans le haut du bourg et sur la route de Charensat. Une subvention DETR nous a été accordée pour la réfection de l'éclairage public de ce secteur.

Il est également prévu de mettre en lumière l'église et la statue de la Sainte Vierge. Dans la continuité, des travaux de voirie seront réalisés; pose de caniveaux et bordures, puis réfection de la couche de roulement en enrobé. Nous espérons être accompagnés financièrement par l'État et le Département.

Habitants du secteur, vous l'aurez compris, ces travaux entraîneront de nouveaux désagréments temporaires. Je tiens néanmoins à saluer l'entreprise Besançon pour la qualité de son intervention lors du remplacement complet des canalisations d'eau du bourg, datant de 1957. Malgré les perturbations, aucune plainte ne nous est parvenue: merci à tous pour votre patience et votre compréhension.

Les travaux de la salle polyvalente ont également impacté nos associations, mais nous avons su, ensemble, trouver des solutions pour maintenir leurs activités. Vous trouverez dans ce bulletin davantage de détails sur l'ensemble des chantiers menés.

Je souhaite souligner le travail remarquable de nos services municipaux:

- un service technique efficace, inventif et toujours force de propositions;
- un service administratif réactif, compétent et capable de s'adapter à la complexité bureaucratique actuelle, mettant tout en œuvre pour accompagner et renseigner les administrés.

Je les remercie très sincèrement.

Une pensée particulière pour Thierry, contraint de s'absenter un temps pour se soigner. Il va mieux aujourd'hui et nous en sommes tous très heureux.

Merci également aux adjoints et conseillers municipaux pour leur investissement quotidien, chacun selon ses disponibilités et ses compétences. L'engagement d'élu demande du temps et une présence même si cela n'est pas toujours visible.

Je remercie aussi l'ensemble de nos associations, toujours dynamiques et créatives. Après l'Aligot, l'entrecôte-frites, le cirque, la danse, la Fête de l'Étang Neuf, la fête patronale et bien d'autres animations, un nouveau rendez-vous s'est ajouté: le marché de Noël. Nous saluons également la création de la nouvelle association "VaDrouille". Merci à tous pour votre énergie, qui embellit notre cadre de vie et contribue au dynamisme du village.

Autre excellente nouvelle: deux jeunes ont rejoint le centre de secours pour renforcer les effectifs. Merci à ces deux jeunes filles, Anaïs Petit et Anaïs Auzel. Souhaitons que d'autres suivent leur exemple.

La vente de nombreuses maisons nous laisse espérer l'arrivée de nouvelles familles, peut-être avec des enfants ce dont notre école a tant besoin, ses effectifs diminuant malgré l'engagement des deux enseignantes.

Nous souhaitons également la bienvenue à Lewis, né le 23 mars et à Gaspard, né le 31 octobre, et félicitons chaleureusement leurs parents.

Pompiers, associations, bénévoles, jeunes: vous êtes la colonne vertébrale de notre village. De vous dépend son avenir. Que 2026 soit pour vous une année d'engagement et d'élan collectif.

Réjouissons-nous: même si nous n'avons pas les mêmes équipements de distraction et de confort qu'en ville, notre village reste paisible. À nos portes pourtant s'observent l'insécurité, la violence, le terrorisme, le trafic de stupéfiants, qui mènent trop souvent au crime et à la perte d'une génération.

Concernant la situation politique de notre pays, je resterai bref: elle est, pour beaucoup d'entre nous, une source de profonde inquiétude et de découragement, la politique prend trop de place, et passe avant les intérêts des Français.

Nous nous souvenons qu'il n'y a pas si longtemps, le pays était mieux structuré et les administrations demeuraient proches des communes, leur offrant à moindre coût études, ingénierie et services. Aujourd'hui, le moindre projet d'investissement impose des milliers d'euros d'études préalables et d'importantes dépenses liées à des normes parfois disproportionnées. Le bon sens de terrain a disparu, tout comme l'écoute des acteurs de proximité, et cela se ressent dans l'ensemble de la vie économique. En quelques années, nos dirigeants, souvent très éloignés du monde rural, et de son bon sens, ont fortement bousculé les équilibres du pays, pour laisser place à la complexité.

La politique internationale, elle aussi, demeure très préoccupante... Ce regard un peu nostalgique ne m'empêche pas de remercier très sincèrement les services de l'État, la Région, le Département, la Communauté de communes, le Syndicat Est Creuse, le Syndicat des Énergies de la Creuse, ainsi que les services de la Gendarmerie, pour leur soutien et leur accompagnement autant qu'il leur est permis.

Je remercie également toutes celles et ceux qui nous ont aidés dans leur domaine de compétences tout au long de ce mandat, vous êtes la ressource et la complémentarité indispensables à la vie municipale.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour élaborer ce bulletin municipal

En cette fin d'année, j'ai une pensée particulière pour nos concitoyens dans la peine ou la souffrance, ainsi que pour toutes les belles figures qui nous ont quittés, notamment notre doyen, disparu un an avant de fêter ses cent ans. Quand pourrons-nous célébrer un centenaire ? Vous êtes encore une dizaine dans le "peloton" des derniers kilomètres qui mènent au couronnement: tenez bon ! Suivez l'exemple de notre ancien ministre creusois qui avait atteint l'âge honorable de 105 ans

Pour conclure, en associant l'équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2026 et vous donne rendez-vous le SAMEDI 10 JANVIER à 19 heures à la salle polyvalente.

Denis Richin

Le Maire

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin

**Directeur de publication
Comité de rédaction**

Cadiou Murielle
Chaussarot Annie,
Chevalier Henrlette,
Demay Céline,
Gabard Josiane,
Ledieu Sandrine,
Loock Vincent,
Masson Virginie,
Pinthon Séverine
Pouchol Marc,
Richin Denis.

Crédits photos

Jean-Jacques Auzelle
Mairie de Dontreix
Associations de Dontreix

Distribution

Mairie de Dontreix

**Création grille graphique
mise en page & Impression**

CBC communication
Imprimé sur du papier recyclé
PEFC origine France,
Tirage en 300 ex.

Dépôt Légal

Publication annuelle
Numéro de publication
n° 14-2025

SOMMAIRE

- 02 **Mot du maire**
- 04 **En bref**
- 05 **État civil**
- 06 **Gestion municipale**
- 09 **Budgets**
- 10 **Infos eau**
- 12 **Infos assainissement**
- 13 **Rappels**
- 14 **Environnement**
- 16 **Est Creuse Développement**
- 17 **Tourisme**
- 18 **Service à la population**
- 19 **Drive**
- 20 **Cantine et Solidarité**
- 21 **QUIZ**
- 22 **Vie communale**
- 24 **Les maçons de la Creuse de Dontreix**
- 27 **Petit patrimoine**
- 28 **Paroisse - Service Publics**
- 30 **Vie Associative**
- 38 **École**
- 39 **Devoir de Mémoire**
- 40 **Le Hérisson**
- 41 **Affaires criminelles**
- 42 **La page humoristique**

TOITURES

Trois ans après l'orage de grêle, les réparations ou réfections des toitures des bâtiments communaux sont pratiquement terminées.

Ce qui nous permet de donner un aperçu des dépenses, à ce jour, il reste quelques factures en attente.

Montant des réparations 266 568 € HT remboursement assurance 234 582 € reste à charge 31 986 € HT

AGRANDISSEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Ces travaux faisaient suite à l'obligation d'avoir un local indépendant pour le rangement du mobilier: tables, chaises qui ne doivent plus être stockées sous l'estrade, produits d'entretien. Nous avons profité de cette occasion pour agrandir le coin cuisine.

Montant des travaux: 199 848,67 € HT montant des études: 29 382,00 € HT

DETR 91 692,27 €

DSIL 47 880,00 €

Reste à charge 89 658,40 €.

Nous avons également acheté 25 tables et 100 chaises pour un montant de 5 940,00 € TTC.

ACHAT D'UN BARNUM

Prix prévisionnel du chapiteau 4 770,00 € HT Montant de l'aide du syndicat Est Creuse 3 816,00 €

Reste à charge communal 954,00 € HT.

RÉPARATION DE CHEMINS RÉALISÉS OU EN PRÉVISION

Villefavent, pour un montant de 6 691 €.00 HT.

Villemaloux-Combanaire, pour un montant de 2 581,20 € HT.

TRAVAUX DE VOIRIE

Route Le Mas La Carte Jarrige plus village: élargissement de quelques zones, reprofilage et bitumage pour un montant de 26 353,40 € HT, subvention amendes de police 9 301,03 €, reste à charge 17 052,37 €.

Route hameau de Pradeux: reprofilage et bitumage pour un montant de 2 442,00 € HT.

Point à temps: 12 861 € HT (TVA non applicable)

TRAVAUX SUR RÉSEAU D'EAU

Remplacement des canalisations d'eau dans le bourg, marché obtenu par l'entreprise Besançon pour un montant de 189 590,00 € HT.

Maîtrise d'œuvre bureau d'études Larbre ingénierie pour un montant de 9 950,00 € HT.

Subvention de l'agence de l'eau 105 000,00 €, Conseil Départemental 15 000,00 €, reste à charge 79 540,00 €.

Travaux divers "entretien, réparation de fuites" sur réseau d'eau pour un montant de 11 722,00 € TTC.

ASSAINISSEMENT

Tranche d'assainissement rue de l'église 12 759,00 € HT financée par la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine.

Reprise d'une non-conformité du réseau d'assainissement située sur le terrain de l'entreprise Giardino, montant 6 760,00 € HT financé par la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine.

AUBERGE

Achat d'un lave-vaisselle pour un montant de 3 486,34 € TTC.

MAISON MARINETTE

Un projet est en cours pour la création de deux logements et d'un studio 493 925,00 € HT. Les travaux seront réalisés sous conditions d'attribution de subventions.

PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL) LOI ALUR

"Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire".

Selon les directives de l'État, notre communauté de communes a chargé le bureau d'études Karthéo d'établir un PLUi à l'échelle du territoire de notre EPCI. Après des calculs pour le moins complexes, chaque commune aura des zones et des superficies définies. L'objectif de ce futur document sera de limiter les constructions dispersées appelées "mitages", et de favoriser aussi l'utilisation du bâti actuel. C'est une mesure supplémentaire qui ajoutera des contraintes que certainement beaucoup auront des difficultés à admettre, c'est une loi.

À noter que ce PLUi sera soumis à une enquête publique sur laquelle vous aurez toutes possibilités de consigner vos observations.

TRAVAUX EN PRÉVISION GROS INVESTISSEMENTS 2026

Enfouissement des réseaux **secs** secteur de l'église et route de Charensat.

Remplacement de l'éclairage public quartier de l'église et route de Charensat.

ÉTAT CIVIL 2025



Vous trouverez ci-dessous uniquement les actes présents dans nos registres Du 20 novembre 2024 au 24 novembre 2025.

La mairie ne fait apparaître que les actes inscrits sur les registres de l'état civil de la commune. Aussi, pour ceux qui ont quitté Dontreix et désirent porter à connaissance l'information d'un évènement, nous aurons plaisir à le faire paraître sur les prochains bulletins annuels. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

NAISSANCES

MAGNIER Lewis, fils de Mickaël MAGNIER et Laurie LANGEVIN le 23 mars 2025 à GUÉRET (23)

SCHUCK Gaspard Basile, fils de SCHUCK Bruno et RONCERET Rébecca le 31 octobre 2025 à CLERMONT FERRAND (63)

INFORMATION DE NAISSANCES

MARIAGES

Stéphane VERNADE et Emmanuelle PIGNIER, le 9 juillet 2025

Cédric COGNERAS et Anaïs JOUHET, le 2 août 2025

Matthieu MARCHON et Mathilde TERRISSE, le 20 septembre 2025

Patrick ANDRAUD et Nadine SIMONET, le 14 novembre 2025

PACS

DÉCÈS

Monique DANCHAUD née LENOBLE à Dontreix, _____ le 31 décembre 2024

Denis GOUYON à Désertines (03), _____ le 2 février 2025

Anne-Marie RAVEL à Aubusson (23), _____ le 20 mars 2025

Pierrette CHAPUT née DEZISSERT à Clermont-Ferrand (63), _____ le 27 mars 2025

Marie-Thérèse NOZI née BESSE à Évaux-les-Bains (23), _____ le 20 juin 2025

Éric ROFFET à Dontreix, _____ le 11 juillet 2025

Louis RIBEIREIX à Dontreix, _____ le 27 septembre 2025

À l'aube de ses 99 ans, notre doyen, Louis Ribeireix, nous a quittés



Louis est né le 11 novembre 1926 dans le village des Hériaux à Dontreix. Il a grandi dans la maison familiale, entouré de ses parents, de ses grands-parents, de ses tantes et de son frère Gérard, de 3 ans son cadet. En 1957, Louis a épousé Solange et un an plus tard, ils ont eu une fille, Nicole.

Agriculteur de métier, Louis a travaillé la terre sans relâche au sein de la ferme familiale. Ingénieux et habile de ses mains, il était avant tout un homme simple et authentique qui a su transmettre ses

valeurs à sa fille puis à ses trois petites-filles Aurélie, Émilie et Gaëlle.

En 2016, après 59 ans de vie commune, Louis a perdu son épouse Solange. Grâce au soutien de ses proches, et en particulier de son frère Gérard, il a su traverser cette période difficile.

Louis a ensuite eu la chance de connaître ses 7 arrière-petits-enfants. Au fil des années, il n'avait rien perdu de son acuité, de sa force de caractère et de son sens de l'humour.

Se tenant quotidiennement au courant des nouvelles, que ce soit en lisant son journal, en écoutant son poste radio ou sa télévision, il aimait discuter de l'actualité et de la politique. Il n'était jamais fatigué de travailler.

Depuis le mois de janvier son cœur était devenu fragile mais sa présence d'esprit était intacte.

Entouré de son frère, de sa fille, de sa famille et grâce au soutien du personnel médical et de ses aides à domicile, il a pu rester chez lui comme il le souhaitait du haut de ses 98 ans.

Le secrétariat de mairie tenu par Bianca SARTORI est ouvert:

les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h00 à 12h00 et les lundis, mardis, jeudis de 13h30 à 17h00

Recherches généalogiques:

les mardis et jeudis après-midi.
Tel: 05 55 67 04 19

E-Mail: mairie.dontreix@mairiedontreix.fr

Site internet de la commune:

http://dontreix23.e-monsite.com

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook et panneauapocket

En cas d'urgence, s'adresser

au Maire 05 55 83 90 19

ou aux Adjoints:

05 55 67 05 26 - 05 55 67 09 33

Les services techniques sont assurés par :

Charlemagne PATINET, Thierry MÉJAN et Daniel BERNARD.

Mireille BUSSIÈRE assure la cantine scolaire, la garderie.

Julie LAURENT assure la garderie.

Aurélie LACOTE assure l'entretien des bâtiments communaux.

**L'agence postale - Bibliothèque
tenue par Virginie MASSON**

Départ du courrier à 13h30 du lundi au samedi

Tel : 05 55 67 04 00 et 05 55 83 15 64

A DONTREIX, découvrez les services essentiels de La Poste accessibles dans votre mairie !

L'équipe de La Poste Agence Communale vous accueille au sein d'un espace spécialement aménagé. Vous y êtes accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales. Si vous êtes client La Banque Postale, vous pouvez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à Internet, vous avez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Les services postaux accessibles au sein de La Poste Agence Communale :

Services courrier-colls :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

Services financiers

- Retrait d'espèces sur un compte de La Banque Postale (compte courant ou livret d'épargne)
- Versement d'espèces pour les professionnels.
(Opérations réservées aux clients La Banque Postale ; montant plafonné par période de 7 jours consécutifs)

Autres services :

- Vente de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile
- Vente de produits et services des partenaires de La Poste

**LA POSTE
AGENCE COMMUNALE**

La poste agence postale
2 Rue de La Poste
23700 DONTREIX
Ouvert de Lundi au Jeudi 13:30 16:30
Vendredi 13:30 16:15



LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

À la réception, comme à la remise, de la salle polyvalente vous devez faire un état des lieux avec un représentant de la Commune, ainsi qu'un relevé du compteur électricité.

Pour un bon fonctionnement et pour le bien-être de tous les utilisateurs, nous vous remercions de respecter les règles suivantes:

1. Vérifier que toutes les portes soient bien fermées à clé (2 portes d'entrées principales, porte de la cuisine, 2 portes vitrées sur les côtés et une porte de loge côté escalier).
2. Vérifier l'**extinction de toutes les lumières**, y compris celle du local technique et **des extérieurs**.
3. Penser à éteindre le chauffage (mettre l'interrupteur position hors gel)
4. Bien vérifier la fermeture des fenêtres de la cuisine.
5. Contrôler la cuisinière (feux gaz éteints). Tourner le gros bouton blanc pour couper tout.
6. Vérifier que tous les robinets d'eau soient bien fermés (cuisine, bar, wc).
7. **Les chaises** doivent être correctement **empilées par 5** pour éviter toute surcharge, sinon elles se déforment et se cassent.
8. Les tables doivent être rangées et lavées correctement sur les chariots prévus à cet effet.
9. Les poubelles des toilettes doivent être vidées après chaque manifestation.
- 10) Les portes des toilettes doivent être ouvertes après chaque manifestation.
- 11) **Les conteneurs** de poubelle extérieurs doivent être remis **vers l'entrée de stade au bord de la route** sinon le SIVOM ne les ramasse pas.
- 12) Laisser les 3 réfrigérateurs ouverts après chaque utilisation.
- 13) Le congélateur doit rester ouvert.
- 14) **Plusieurs feuilles sont à signer par les 2 parties** : l'état des lieux,

l'inventaire vaisselle, les règles de sécurité, le règlement de la location de la salle, attestation d'assurance.

- 15) **La salle devra être nettoyée avant d'être rendue (sols, cuisine et WC).**
- 16) **Avant votre départ, jeter un seau d'eau dans le regard de la cuisine (Pour les odeurs).**

Par délibération en date du 2 juin 2025, le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- Que les locations débutent le samedi matin et se terminent le dimanche soir avec un état des lieux avant et après la location.
- De demander une caution d'un montant de 500 euros.
- Que les utilisateurs doivent s'engager à rendre la salle en parfait état de propreté. Le cas échéant, la commune se réserve le droit de facturer un forfait de 50 euros.
- De ne pas facturer la location qu'elle soit forfaitaire ou ponctuelle aux associations de la commune.
- De facturer un montant de location de 150 euros pour les habitants de la commune et un montant de 200 euros pour les habitants hors commune.
- D'appliquer, par location privée ou utilisation ponctuelle par une association de la commune, un montant forfaitaire d'électricité de 20 euros du 15 juin au 15 septembre et un montant forfaitaire d'électricité de 30 euros du 16 septembre au 15 juin.
- De se réserver le droit, en cas de constatation de consommation supérieure au forfait, de facturer la consommation au réel calculée sur le montant HT de la facture du fournisseur.

Merci de votre compréhension.

FEUX D'ARTIFICE

RÉCAPITULATIF :

- Informer le maire et obtenir son accord,
- Informer la gendarmerie et le SDIS en précisant la catégorie des artifices.
- Informer le voisinage et minimiser les nuisances sonores.
- Nommer un référent pour le lancement du feu d'artifice qui sera responsable et poursuivi en cas de sinistre.
- Créer un périmètre de sécurité autour du feu (risque incendie) et toutes les mesures de sécurité nécessaires au bon déroulement.

Oui, il est possible de tirer un feu d'artifice chez soi — **mais uniquement sous certaines conditions**. Tout dépend de la commune, du type de matériel utilisé, de la date... et du bon sens. Voici ce qu'il faut savoir pour éviter à la fois l'amende salée et l'accident de trop.

Feu d'artifice dans son jardin ou dans une salle des fêtes :

ce que dit la loi en 2025

La première étape est incontournable: **consulter la mairie**. Chaque commune peut prendre un arrêté municipal pour interdire totalement l'usage de feux d'artifice, ou pour en limiter les horaires et zones autorisées. En période de sécheresse ou d'alerte rouge aux incendies, ces arrêtés sont fréquents.

Depuis 2010, seuls les artifices conformes au marquage "CE" peuvent être commercialisés. Ils sont répartis en quatre catégories :

- **C1**: interdits aux moins de 12 ans. Très peu bruyants, à faible danger.
- **C2**: accessibles dès 18 ans. Danger faible, bruit modéré.
- **C3**: réservés aux adultes. Utilisation en extérieur, bruit élevé.
- **C4**: exclusivement pour les professionnels. Risques importants. Les produits C1 et C2 sont souvent tolérés dans les jardins privés, sous réserve qu'aucun arrêté ne les interdise localement. Les C3 peuvent aussi être autorisés, mais avec plus de restrictions. Les C4 sont totalement interdits aux particuliers.

Stockage, allumage, vent :

les règles de sécurité à ne jamais négliger

Un feu d'artifice domestique se prépare avec méthode. Les autorités recommandent de n'acheter le matériel que dans les 15 jours précédant l'événement, et de le stocker à moins de 10 km du lieu de tir. Il doit être conservé à l'abri de l'humidité, de la chaleur et des enfants.

Le soir du tir, plusieurs précautions sont indispensables : **s'équiper de vêtements couvrants, tenir les spectateurs à distance, prévoir un dispositif incendie** (seaux d'eau, tonne à eau etc...), et **annuler en cas de vent**. En 2022, une victime sur deux admises aux urgences après un tir artisanal souffrait de brûlures — parfois graves. **Les enfants, particulièrement vulnérables aux lésions auditives, doivent rester éloignés du périmètre.**

Enfin, il est **interdit de tirer des artifices à proximité de routes, forêts, toitures inflammables** ou lignes électriques. Un projectile mal dirigé peut transformer une fête en drame.

Fondements juridiques de la réglementation des feux d'artifice privés

La réglementation des feux d'artifice privés en **France** s'appuie sur un corpus juridique diversifié, qui articule plusieurs niveaux de normes et domaines du droit. Au sommet de cette hiérarchie normative figure le **Code de la sécurité intérieure**, dont les dispositions encadrent l'acquisition, la détention et l'utilisation des articles pyrotechniques. L'article L. 557-1 et suivants définissent les conditions de mise à disposition sur le marché des produits et équipements à risques, parmi lesquels figurent les artifices de divertissement.

Ces dispositions sont complétées par le **décret n° 2010-455 du 4 mai 2010** relatif à la mise sur le marché et au contrôle des produits explosifs, qui transpose la directive européenne 2007/23/CE. Ce texte établit une classification des articles pyrotechniques en quatre catégories (F1 à F4) selon leur niveau de dangerosité et les restrictions d'accès qui en découlent. Seuls les artifices de catégorie F1, présentant un risque minime, sont en libre accès. Les catégories supérieures imposent des conditions d'âge et de qualification professionnelle pour leur acquisition.

Au niveau local, le **pouvoir de police administrative** du maire constitue le principal levier juridique permettant l'interdiction des feux d'artifice privés en zone urbaine. L'article L. 2212-2 du **Code général des collectivités territoriales** confie au maire la mission de garantir "le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques". Ce fondement légal autorise l'édition d'arrêtés municipaux réglementant, voire prohibant, l'usage d'artifices de divertissement sur tout ou partie du territoire communal.

Cette compétence s'exerce sous le contrôle du juge administratif, qui vérifie la proportionnalité de la mesure au regard des risques identifiés. Dans un arrêt du **Conseil d'État** du 17 juillet 2013 (n° 368325), la haute juridiction administrative a validé un arrêté municipal interdisant l'utilisation d'artifices pendant une période estivale en raison des risques d'incendie et de troubles à l'ordre public.

La hiérarchie des normes applicables aux artifices

- Législation européenne (directive 2013/29/UE relative à l'harmonisation des législations)
- Dispositions législatives nationales (Code de la sécurité intérieure)
- Réglementations nationales (décrets et arrêtés ministériels)
- Arrêtés préfectoraux à l'échelle départementale
- Arrêtés municipaux pour le territoire communal

En complément, le **Code de l'environnement** intervient dans la régulation des **nuisances sonores et des risques de pollution** associés aux feux d'artifice. L'article L. 571-1 pose le principe selon lequel "les dispositions du présent chapitre ont pour objet de prévenir, supprimer ou limiter l'émission ou la propagation sans nécessité ou par manque de précautions des bruits ou des vibrations de nature à présenter des dangers, à causer un trouble excessif aux personnes, à nuire à leur santé ou à porter atteinte à l'environnement".

Éléments factuels justifiant les restrictions

- Densité de population supérieure à 1 000 habitants/km²
- Présence d'établissements sensibles (hôpitaux, EHPAD, crèches)
- Historique d'incidents pyrotechniques sur le territoire
- Configuration urbaine favorable à la propagation des incendies
- Présence **d'espèces animales protégées** perturbées par les détonations



ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS À COMPTER DE MARS 2026

Le mode de scrutin pour les élections municipales de mars 2026 change pour les communes de moins de 1 000 habitants, depuis la loi du 21 mai 2025. Cette loi précise également les modalités de vote pour les conseillers communautaires, les adjoints et les communes nouvelles. Tour d'horizon des principales mesures.

Un scrutin de liste paritaire pour les communes de moins de 1 000 habitants

Un scrutin de liste

À compter des prochaines élections municipales, les communes de moins de 1 000 habitants mettront en place le même mode de scrutin que les autres communes.

Cela implique **le dépôt de listes de candidats**, comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus 2 candidats supplémentaires. La liste sera déclarée complète si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir.

Le panachage (raturage ou ajout de noms sur le bulletin de vote) ne sera plus possible.

L'introduction de la parité

Chaque liste devra être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. **L'alternance devra être strictement respectée.**

Le nombre de conseillers municipaux étant généralement impair, il pourra y avoir un écart de 1 au maximum entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes.

À noter: La personne qui se présente au poste de maire n'est pas forcément la tête de liste inscrite sur le bulletin de vote.

Le déroulement du scrutin

Il s'agit d'un **scrutin à deux tours**. Lors du premier tour, si une liste a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle bénéficie de la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (incluant la liste majoritaire) **sur le principe de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne**.

S'il n'y a pas de majorité absolue au premier tour, les listes **ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés** sont autorisées à se présenter au second tour. La liste ayant recueilli le plus de suffrages bénéficiera de la moitié des sièges à pourvoir, et les autres sièges seront répartis sur le même principe qu'au premier tour. **Toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés** participent à la représentation proportionnelle.

Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

Entre les deux tours, les listes peuvent être modifiées pour comprendre des candidats d'autres listes, si elles ne se présentent pas au second tour et qu'elles ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Il n'est pas possible pour un candidat de se présenter sur 2 listes différentes.

Le conseil municipal est réputé complet s'il compte au minimum :

- 5 conseillers municipaux pour les communes de moins de 100 habitants (au lieu de 7)
- 9 conseillers municipaux pour les communes entre 100 et 499 habitants (au lieu de 11)
- 13 conseillers municipaux pour les communes entre 500 et 999 habitants (au lieu de 15)



COMMUNE DE DONTREIX BUDGET 2025

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

011	Charges à caractère général	355 343,00 €
012	Charges de personnel et frais	170 480,00 €
014	Atténuations de produits	855,00 €
023	Virement à la section d'investissement	28 173,68 €
042	Opérations ordre transf. entre	900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	38 770,00 €
66	Charges financières	3 350,00 €
67	Charges spécifiques	1 200,00 €
68	Dotations aux provisions	50,00 €
Total		599 121,68 €

RECETTES

002	Résultat de fonctionnement reporté	109 281,93 €
013	Atténuations de charges	0,00 €
70	Prod. services, domaine, ventes	35 584,00 €
73	Impôts et taxes	15 338,00 €
731	Fiscalité locale	117 703,00 €
74	Dotations et participations	215 139,00 €
75	Autres produits de gestion courante	105 575,75 €
77	Produits spécifiques	500,00 €
Total		599 121,68 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

16	Emprunts et dettes assimilées	25 658,00 €
20	Immobilisations incorporelles	40 110,00 €
21	Immobilisations corporelles	17 603,68 €
23	Immobilisations en cours	47 205,00 €
Total		555 422,68 €

RECETTES

001	Solde exécution invest. reporté	139 526,90 €
021	Virement de la section de	28 173,68 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections	900,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	78 392,10 €
13	Subventions d'investissement	195 930,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	112 500,00 €
Total		555 422,68 €

BUDGET EAU 2025

EXPLOITATION

DÉPENSES

002	Déficit antérieur reporté Fonctionnement	27 800,73 €
011	Charges à caractère général	35 740,36 €
012	Charg. pers. et frais assimilés	35 042,00 €
014	Atténuations de produits	16 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre section	39 656,19 €
65	Autres charges gestion courante	62,00 €
66	Charges financières	1 802,00 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €
68	Dotations aux amortissements	120,00 €
Total		156 423,28 €

RECETTES

042	Opérations d'ordre entre section	16 067,28 €
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	140 000,00 €
75	Autres produits gestion courante	0,00 €
77	Produits exceptionnels	6,00 €
78	Reprise sur amort et provisions	350,00 €
Total		156 423,28 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

040	Opérations d'ordre entre section	16 067,28 €
16	Emprunts et dettes assimilées	7 100,00 €
20	Immobilisations incorporelles	14 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	280 718,24 €
Total		317 885,52 €

RECETTES

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	109 639,33 €
040	Opérations d'ordre entre section	39 656,19 €
13	Subventions d'investissement	68 590,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	100 000,00 €
Total		317 885,52 €



QUELLE EAU BUEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : DONTREIX BOURG

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité
2024	Eau de bonne qualité bactériologique. Reminéralisation de l'eau satisfaisante.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
Votre réseau est alimenté par les captages : LAVOIR, PEROL, PRADIOU. L'eau est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 412 personnes sur 1 commune (DONTREIX). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE DONTREIX ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE DONTREIX » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024
	NITRATES Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 21,5 mg/L Valeur maxi : 24 mg/L
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 171 Valeur maxi : 0,014 microgramme/L Année prise en compte : 2023

Quelques conseils	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
FLUOR SAVEUR-COULEUR PLOMB RÉSEAU PRIVÉ 	DURETÉ Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Eau peu calcaire Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 10,2 °f Valeur maxi : 14,3 °f
	CONDUCTIVITÉ À 25°C Une conductivité inférieure à 200 microS/cm caractérise une eau peu minéralisée	Reminéralisation satisfaisante Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 253 microS/cm Valeur maxi : 339 microS/cm

Pour aller plus loin
 Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/05/2025

UDI 023000039

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.
--

NOUS ALLONS POUVOIR CONSERVER LA COMPÉTENCE "EAU" : UNE VICTOIRE POUR LA PROXIMITÉ

L'Assemblée nationale a adopté, le 13 mars dernier, une proposition de loi mettant fin au transfert obligatoire de la compétence "eau et assainissement" vers les intercommunalités, prévu par la loi NOTRe. Ce vote marque un tournant dans l'organisation des services publics locaux: désormais, les communes qui le souhaitent pourront conserver cette compétence essentielle au quotidien de leurs habitants. Chose que nous avons actée.

Depuis 2015, la loi NOTRe imposait aux communes de transférer la gestion de l'eau et de l'assainissement à leur communauté de communes, avec une échéance fixée à 2026. L'objectif affiché était de rationaliser la gestion, de mutualiser les coûts et d'harmoniser les services. Mais sur le terrain, comme nous, de nombreuses communes, en particulier rurales, ont exprimé leur désaccord. Elles craignaient une perte de proximité, une hausse des tarifs et une complexité accrue.

Avec la réforme votée en mars, ces inquiétudes ont été entendues: le transfert ne sera plus automatique. Trois options s'offrent désormais aux communes: conserver la compétence en direct, la déléguer à un syndicat intercommunal, ou la transférer à la communauté de communes. Une liberté retrouvée, mais pas pour toutes: celles qui avaient déjà transféré leur compétence ne pourront pas revenir en arrière.

L'eau n'est pas un service comme les autres: elle touche à la santé, à l'environnement, au développement local. Laisser aux communes la possibilité de conserver cette responsabilité, c'est reconnaître leur rôle de proximité. Qui mieux qu'un maire et son équipe connaissent l'état des réseaux, les besoins des habitants, les contraintes d'un territoire ?

Vigilance et respect du bien commun: Conserver la compétence "eau" est une chance, mais aussi une responsabilité et un coût. L'eau est une ressource précieuse, fragile et commune à tous: chacun doit contribuer à sa préservation. Or, certaines attitudes préoccupent.

Le non-respect des périmètres de protection des captages met en danger la qualité de l'eau que nous consommons. Ces zones ne sont pas de simples tracés administratifs: elles existent pour éviter toute contamination des sources. Les ignorer, c'est mettre en péril la santé publique et compromettre des années d'efforts collectifs pour garantir une eau saine.

De même, **les branchements illicites sur les conduites d'eau** constituent un acte inacceptable. Au-delà de la fraude, ils fragilisent le réseau, créent des risques de pollution et pénalisent l'ensemble des usagers. Ces comportements isolés mais graves rappellent que la gestion de l'eau repose avant tout sur la confiance et le respect des règles communes.

Chaque citoyen, chaque exploitant, chaque collectivité a un rôle

à jouer. L'eau n'appartient à personne: elle appartient à tous. La défendre, c'est défendre notre santé, notre environnement, l'avenir de notre territoire, et "notre porte-monnaie".

À cela s'ajoute une autre préoccupation: **le gaspillage de l'eau potable**. L'eau qui coule de nos robinets est le fruit d'un long travail de captage, de traitement et de distribution. Chaque litre perdu inutilement est une ressource précieuse qui disparaît. Adoptons ensemble les bons gestes: réparer les fuites, éviter les arrosages excessifs, limiter le lavage des véhicules, et privilégier une consommation raisonnée. C'est un triste constat de voir partir dans l'égout une eau pure qui ne mérite pas cela, c'est même irrespectueux envers la nature.

L'utilisation d'eau de pluie est de plus en plus à privilégier dans l'utilisation domestique.

Quand nos parents ou nos grands-parents allaient chercher l'eau au puits, ils savaient l'économiser, et de nos jours la facilité favorise son gaspillage.

Protéger l'eau, c'est protéger la vie. C'est l'affaire de tous, au quotidien.





protégeons notre réseau d'assainissement



N'en jetez plus, la cuve est pleine !

Des risques de dégâts...

En jetant ces déchets dans vos toilettes ou en direction des égouts, vous prenez le risque de boucher les canalisations ou d'entrainer la casse du matériel d'assainissement.

Qui ont un coût !

Entre les frais de déplacement d'un camion hydrocurleur, le coût d'intervention d'un agent, le changement de tuyaux ou le remplacement d'une pompe... le coût des réparations peut s'élever à

*+ de 25 000€
par an*

RAPPEL URGENCE PRÉPAREZ DÈS MAINTENANT LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

La commune de Dontreix fait partie des territoires concernés par la fermeture du réseau cuivre prévue le 31 janvier 2027. Ce réseau, utilisé depuis des décennies pour la téléphonie fixe et l'ADSL, sera progressivement désactivé par Orange, au profit de la fibre optique, plus performante et durable.

Le réseau cuivre, vieillissant et coûteux à entretenir, ne répond plus aux besoins actuels en matière de débit et de fiabilité. À l'inverse, la fibre permet des connexions beaucoup plus rapides et stables, adaptées aux nouveaux usages : télétravail, télévision en ligne, démarches administratives, télémédecine...

Pour éviter toute coupure de téléphone ou d'Internet, il est essentiel d'anticiper cette transition.

Les habitants et entreprises de Dontreix sont invités à demander dès maintenant leur raccordement à la fibre, deux options se présentent :

Soit un abonnement téléphone + internet

Soit simplement un abonnement téléphone

La démarche est simple :

- Contactez votre **fournisseur d'accès à Internet (FAI)** ;
- Vérifiez votre **éligibilité à la fibre** (la plupart des foyers de la commune peuvent en bénéficier) ;
- Planifiez le **raccordement avant la fin du réseau cuivre**.

Cette évolution marque une étape importante pour le développement numérique de notre territoire.

N'attendez pas le dernier moment,

Ceux qui n'auront pas fait la démarche dans les délais n'auront plus de ligne de téléphone fixe

ÉLAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES, UN DEVOIR DE CITOYENNETÉ

La commune fait appel à la responsabilité des riverains des routes communales, des pistes, des chemins ruraux, afin de leur rappeler que leur contribution est un devoir individuel.

Les épisodes climatiques nous rappellent trop souvent combien la chute de branches et d'arbres provenant de propriétés privées sur les différents réseaux de communications, met en danger les usagers, occasionne la rupture des réseaux aériens, qui mettront plusieurs jours et parfois semaines pour être réparés.

Durant ce temps, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence ou dans la vie courante : téléphone, téléassistance, internet, ou encore appareils médicaux qui ne fonctionnent plus s'il n'y a pas d'électricité.

En cas de dommages, la responsabilité juridique des propriétaires sera susceptible d'être engagée. Pour les chemins ruraux ou les pistes, vous comprendrez que vu, le linéaire très important de ces chemins, la commune ne peut entretenir les haies. Les propriétaires riverains sont souvent des agriculteurs, ils entretiennent les haies du côté de leur parcelle et parfois oublient de tailler côté chemin, ce qui crée des tensions avec le voisinage. Ces situations sont peu fréquentes mais elles restent très pénalisantes. Quand les plaintes arrivent en mairie, il n'est jamais agréable pour la commune de faire des courriers pour mettre en demeure les propriétaires concernés.

Sachez qu'en cas de problèmes ou de difficultés à intervenir, nous sommes à votre écoute pour ensemble trouver des solutions.

Ainsi, nous appelons à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires riverains afin qu'ils répondent aux obligations d'entretien qui leur incombe.

Cela fait partie des petits problèmes qui prennent du temps au secrétariat de mairie et qui détériorent la vie de la communauté.

Brûlage déchets

Arrêté préfectoral n° 23-2019-07-00001
réglementant le brûlage à l'air libre des déchets

Particuliers, collectivités

Article 1

Interdit toute l'année

Si le recours aux moyens existants d'élimination des déchets est impossible, une dérogation peut être demandée auprès de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Article 2

A moins de 200 mètres des bois et forêts

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Dérogation auprès de la DDT
15 jours avant date prévue

formulaire en annexe 1 de l'arrêté

Le deuxième dimanche et en tout état de cause

Les feux ne pourront être allumés qu'après le lever du jour et devront être éteints au coucher du soleil dans le respect des prescriptions suivantes :

- annulation des brûlages en cas de vent dépassant 50 km/heure, ou en cas de fumée visiblement étendue,
- présence sur les lieux pendant toute la durée des brûlages d'une personne chargée de veiller à l'assassinat des feux,
- prévoir des réserves d'eau pour pallier aux incidents éventuels,
- veiller à ne pas occasionner de gêne due aux fumées,
- confirmation obligatoire du début des brûlages auprès du Centre de traitements et de collecte des déchets,
- confirmation obligatoire du début des brûlages auprès du Maire et de la police.

ts verts

03-002 du 3 juillet 2019
des déchets verts en Creuse

*Direction Départementale des Territoires
 de la CREUSE*

SERRE-BERMT- Janvier 2023

Contact :

emmanuel.gaspard@creuse.gouv.fr - 05 55 61 20 26
 hughes.leyrat@creuse.gouv.fr - 05 55 61 20 25
 severine.sellier@creuse.gouv.fr - 05 55 61 20 36

Agriculteurs (ou entreprise qui intervient pour un agriculteur)

Déchets végétaux :
 déchets végétaux issus d'entretiens de taille, élagage, souches et déchets issus d'une activité agricole

00 m.
 forets

A plus de 200 m.
 des bois et forets

Du 1^{er} novembre à
 fin février

Pas d'obligations
 légales mais
 déclaration conseillée

Résidus de cultures :
 éléments végétaux situés sur
 parcelles agricoles après récolte

Article 3

Interdit
 Sauf chanvre, lin et
 précédents cultivaux des
 cultures potagères et des
 semences de graminées

Dérogation possible
 auprès de la DDT pour
 raisons phytosanitaires ...

Déclaration au Maire
 48h avant date prévue

+

emandeur informe par tous moyens, dans le meilleur délai et état de cause, au moins 1 heure avant les travaux de brûlage,
 le Maire, la brigade de gendarmerie et
 le service départemental d'incendie et de secours.

u plus tard à son coucher (ne pas alimenter un feu après 16h30),

as de sécheresse persistante,
 une pour surveiller les opérations,

tement de l'alerte des Sapeurs Pompiers (tél. : 18 ou 112),
 gendarmerie locale.

HARO SUR L'EXPLOITATION FORESTIÈRE!



Notre commune est couverte par des étendues de forêt ancienne et diversifiée, c'est une composante du paysage de Dentreix. Cet espace est partagé avec des activités différentes : randonnées/tourisme, chasse, cueillettes (champignons, bourgeons d'arbres), préservation de la biodiversité/études naturalistes...

La forêt, comme un patrimoine riche mais fragilisé

Entre impression magique, bulle de fraîcheur et de ressourcement, les espaces boisés peuvent aussi laisser une apparence de désert lorsque qu'une coupe est faite à une échelle disproportionnée

Tout acte de gestion forestière participe ainsi à l'évolution des paysages : même sur la ***masse boisée de La forêt de Drouille, l'abattage d'un seul tenant de 18 ha marque !***

Sur la commune, comme ailleurs en Limousin, la forêt est majoritairement privée, découpée en de nombreuses

parcelles appartenant à de ***très petits propriétaires*** (de moins d'un ha à quelques ha).

Nombre de ces petits propriétaires peuvent ne pas être très fortunés, ne pas habiter sur place, être peu investis, peut-être démunis voire mal armés pour bien gérer leurs parcelles souvent d'origine familiale. Ce sont eux que les exploitants forestiers démarchent pour leur acheter du bois, à un bon prix (en apparence).

Ces mêmes exploitants forestiers deviennent eux aussi propriétaires de parcelles, ce qui facilite ensuite l'exploitation des parcelles attenantes

aux leurs, la surface pour bien travailler (pour abattre, débarder, etc.) étant de cette manière plus aisément atteinte ! Après abattage, les arbres partent de plus en plus alimenter la filière bois-énergie, bois d'industrie (papeterie, chimie) au détriment de celle du bois d'œuvre. Les coupes rases (dites à blanc ou à nu) sont certainement les actions les plus perceptibles et parfois traumatisantes. "Repartir à zéro" sur une parcelle est pourtant coûteux sur plusieurs points :

- coûteux à court terme ou de façon directe : dessouchage, achat et plantation des jeunes arbres,

entretien les 5 premières années, etc.;

- coûteux à moyen/long terme ou de façon indirecte: sols malmenés (tassemement, ornières), microclimat perturbé, micro-habitats détruits, provoquant une rupture dans les corridors écologiques, exportation quasi-totale de la matière organique, risque d'érosion, ensablement des cours d'eau, renouvellement rapide des peuplements (récolte d'arbres trop jeunes), etc.

L'exploitation forestière qui ne fragilise pas seulement la forêt...

En plus des parcelles forestières malmenées, des **dégradations des biens publics sont à déplorer** parmi les ouvrages de voirie. Lors des étapes de débardage, de stockage et d'enlèvement du bois, le passage des engins ne pardonne pas pour les voies, chemins empierrés, murs en pierre, aqueducs et surtout par temps de pluie.

Il est pourtant d'usage que la remise en état des chemins détériorés ou encombrés soit prise en charge par l'entreprise de travaux forestiers mais parfois, le coût de rempierrement doit être supporté en partie par le contribuable. '

Focus sur la charte forestière

Face à la récurrence de ces dégradations, notamment sur un chemin du GRP, la commune a été à l'initiative de l'**élaboration d'une charte forestière** permettant d'encadrer les travaux d'exploitation forestière le plus en amont possible et d'harmoniser les pratiques avec les communes avoisinantes (Auzances, Le Compas, Lioux-les-Monges, Rougnat, Le Chatelard, Les Mars, Sermur, Chard, Bussière Nouvelle, Mérinchal).

À travers une procédure claire et un **corpus** de documents (état des lieux contradictoire préalable aux travaux, demande d'autorisation avant le début de tout chantier, demande d'autorisation de voirie), la commune souhaite prévenir tout dommage survenu sur le domaine public et favoriser le dialogue entre l'ensemble des parties prenantes (entreprises, commune, propriétaires, riverains...) de tels travaux.

Une vigilance particulière est portée sur le non-usage d'engins à chaîne sur les routes bitumées, l'absence de débardage de bois "à la traîne", une durée de stockage des billes de bois la plus courte possible, une signalisation appropriée lors du stockage, une mise en sécurité lors du chargement du bois, et une remise en état des lieux !

Mais existe-t-il d'autres façons de faire pour allier aspect économique, environnemental, sociétal, de préservation des patrimoines (forestier, rural, paysager)? Autrement dit "Produire tout en préservant, est ce possible ?"

- Pour les techniciens forestiers engagés pour une logique de "**forêt continue**", la coupe à nue n'est pas une réalisation sylvicole. Mieux vaut opter pour une régénération spontanée, des coupes sélectives, conserver des arbres d'avenir et pérenniser le couvert forestier. C'est ce que permet la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC): faire des éclaircies, couper des arbres et récolter du bois tout au long de la vie du peuplement, tout en alimentant la filière bois, sans pour autant diminuer la biodiversité ou l'aspect de la forêt.

Aussi, faire appel à des techniciens

forestiers indépendants permet, au-delà de mieux connaître les opérations sylvicoles à réaliser, d'estimer le potentiel des arbres à couper et de mieux les valoriser lors de la vente.

- Certaines expériences proches d'ici démontrent que se regrouper entre petits propriétaires permet de mieux s'outiller, s'entraider pour tendre vers une sylviculture plus douce (ex. de l'ASLGF Forêts vivantes du sud-est creusois qui regroupe près de 25 propriétaires pour 100 ha).
- Enfin, pour aller plus loin dans la préservation de nos parcelles de forêt... Peu connues, les **obligations réelles environnementales** (ORE) constituent un nouvel outil juridique à la disposition de toute personne souhaitant protéger un espace naturel: prairie, zone humide, forêt... Des particuliers peuvent ainsi agir aux côtés des organismes publics

pour préserver l'environnement. Très souple, cet outil contractuel permet à tout propriétaire d'imposer les choix écologiques qu'il définit lui-même aux futurs propriétaires, protégeant ainsi un espace au-delà de sa propre existence.

Les motivations à couper sont très souvent guidées par une vision à court terme, par une gestion rentable permise par la coupe rase. De nombreux signaux semblent montrer que l'on ne pense pas assez aux générations futures (en raccourcissant ainsi les cycles de coupe), que l'on déprécie la valeur d'un arbre (en préférant valoriser un beau feuillu en pellets),... et que l'on oublie que **la forêt, c'est aussi de l'eau**.

Les coques de noisettes : un paillage local et durable

Dans une démarche à la fois écologique et identitaire, le Syndicat Est Creuse Développement, dans le cadre du développement de la filière noisette, valorise désormais un produit local original : les coques de noisettes, utilisées comme paillage naturel dans les espaces verts, les massifs fleuris et les jardinières.

Ce paillage végétal se distingue par ses nombreux atouts :

- **Écologique**, biodégradable et respectueux de l'environnement ;
- **Économique**, issu de la transformation de noisettes, sa durée de vie une fois en place est d'environ 5 ans ;
- **Efficace**, il aide à conserver l'humidité du sol et réduit la pousse des mauvaises herbes, favorisant ainsi un entretien plus durable des espaces ;
- **Esthétique**, sa teinte chaude et naturelle met en valeur les plantations tout en s'intégrant harmonieusement aux paysages creusois.

Au-delà de ses qualités techniques, ce choix reflète une véritable **volonté de valoriser les ressources locales** et de promouvoir une **économie circulaire** ancrée sur le territoire. Les coques de noisettes deviennent ainsi un **symbole d'identité creusoise**, associant **innovation, durabilité et fierté locale**.

Pour tous renseignements

Maud Briens au 07.75.95.50.57 – m.briens@estcreuse.fr

Aides aux entreprises : le syndicat Est Creuse Développement vous accompagne !

Le syndicat **Est Creuse Développement** propose un accompagnement des Très Petites Entreprises (TPE) dans les domaines du commerce et de l'artisanat du territoire, grâce au dispositif **Actions Collectives de Proximité (ACP)**. Financé par les EPCI et la Région Nouvelle-Aquitaine,

ce programme a pour objectif de soutenir les entrepreneurs dans leurs projets d'investissement et de renforcer le dynamisme économique local.

Pour qui ? Ce dispositif s'adresse aux TPE de moins de 10 salariés, réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros, et exerçant dans les secteurs du commerce ou de l'artisanat.

Quels projets sont éligibles ?

Que vous souhaitiez moderniser votre espace de vente, investir dans le numérique, optimiser vos outils de production ou engager une démarche de transition énergétique, l'ACP peut vous apporter un soutien financier concret.

Des résultats concrets depuis son lancement, le dispositif a déjà permis d'accompagner 18 entreprises du territoire. Parmi les projets soutenus : rénovation de vitrines, aménagements d'espaces de vente, acquisitions de matériel informatique ou professionnel, et bien d'autres encore.

Pour tous renseignements :

Sandrine Ledieu au 06.44.01.56.29 – s.ledieu@estcreuse.fr



Syndicat Mixte EST CREUSE DÉVELOPPEMENT <http://www.estcreuse.fr>

Les élus du Syndicat Est Creuse Développement :

Président: **Vincent TURPINAT**, (Jarnages)

Vice-Présidents: **Nicolas SIMONNET**, (Nouhant), **Alain GRASS** (Saint-Silvain-Bellegarde),

Gérard THOMAZON (Bussière-Saint-Georges), **Alexandre VERDIER** (Chénérailles), **Valérie SIMONET** (Bussière-Nouvelle)

L'équipe technique :

TEPOS: Loïc GAUDOIN, Florian LOUGNON, Marjorie PELLET,

LEADER: Laurence AUZEL, Séverine MAISSA

CONTRACTUALISATION RÉGION: Maud BRIENS (filière Noisette), Sandrine LEDIEU (économie), Sophie MAILLET (révolution)

OFFICE DE TOURISME

1. Les 23 Incontournables de la randonnée en Creuse

Le 15 juillet 2025 à Champsanglard, le Département de la Creuse a lancé sa nouvelle collection de **23 circuits de randonnée**

Incontournables. Cette sélection a pour objectif de valoriser l'offre de randonnée et de mettre en lumière la richesse des paysages, du patrimoine et des savoir-faire locaux.



Les itinéraires ont été choisis selon des critères exigeants de qualité, sécurité, accessibilité et intérêt touristique. Ils offrent une diversité adaptée à tous: balades familiales, promenades accessibles ou randonnées plus sportives.

Fruit d'un travail collaboratif entre les communautés de communes, la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) et Creuse Tourisme, ces circuits deviennent la vitrine de la randonnée creusoise. Topofiches et panneaux de départ spécifiques viendront bientôt faciliter leur repérage.

Sur le territoire **Marche et Combraille**, un premier circuit est déjà labellisé: **De Pierres et de Vallons au départ** (13,7 km) **de Crocq**. Un second, **Le Rau de la Noisette** (26,8 km) au départ d'**Auzances**, sera proposé à la CDESI en octobre.

Ces Incontournables invitent chacun à découvrir, pas à pas, la diversité et l'authenticité de la Creuse.

Retrouvez les itinéraires incontournables sur le site de Creuse Tourisme:
<https://www.tourisme-creuse.com/toute-la-creuse/bouger/randonnee-pedestre/creuse-les-randonnees-incontournables-a-faire-a-pied/>

2. Notre bureau d'accueil principal à Auzances obtient le label Accueil Vélo

Toujours dans l'objectif de positionner **Marche et Combraille comme territoire leader de la randonnée et du cyclotourisme**, le service Tourisme a obtenu en août, auprès de Creuse Tourisme, **le Label national "Accueil Vélo"** pour le bureau principal d'Auzances (Place du Marché).

Ce label, reconnu au niveau national, garantit un accueil adapté aux besoins des cyclistes: point d'eau, sanitaires, recharge de matériel, espace sécurisé pour déposer ses affaires, ainsi qu'une aide en cas de réparation.

Attribué aux hébergeurs, loueurs, réparateurs, offices de tourisme ou restaurants situés à proximité d'itinéraires cyclables balisés, ce label permet de renforcer la qualité des services proposés aux cyclotouristes.

Pour le bureau d'Auzances, il s'agit d'une **reconnaissance et d'un atout supplémentaire de visibilité**, aussi bien via Creuse Tourisme que France Vélo Tourisme, notamment sur le Tour de la Creuse à vélo (et bientôt sur la Vagabonde).

Une étape de plus pour affirmer notre territoire comme une destination incontournable pour les amateurs de randonnée et de vélo.

Contact OT:

Office de tourisme Marche et Combraille en Aquitaine
 Bureau d'accueil touristique d'Auzances
 1 Place du Marché
 23 700 AUZANCES
 05 55 67 17 13
 tourisme@marcheetcombraille.fr





Depuis l'origine, notre association place le bénéficiaire au cœur de ses préoccupations, aussi notre priorité demeure le bien-être des personnes prises en charge.



Nos différentes missions

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, mais aussi apporter un soutien aux familles actives dans les gestes du quotidien.

Les aides à domicile interviennent avec bienveillance et professionnalisme pour:

- L'entretien du logement et du linge,
- La préparation des repas,
- Les courses,
- L'aide à la toilette, les levers, les couchers
- Convivialité...

AGARDOM, c'est une équipe locale, formée et à l'écoute, qui place le respect, la confiance et la proximité au cœur de ses interventions.

Notre ergothérapeute peut intervenir afin de faciliter le maintien à domicile en proposant des aménagements du domicile, des aides techniques et des formations pour les aides à domicile.

POUR NOUS CONTACTER

Vous souhaitez en savoir plus sur nos services ou bénéficier d'un accompagnement à domicile ? Notre équipe est à votre écoute !

Agardom Aide à domicile à Aubusson

Nos bureaux sont situés

Esplanade Charles de Gaulle

23200 Aubusson

Tél. : 05 55 83 35 00

Mail: agardom@agardom.fr



Horaires d'ouverture

• **Lundi**

8 h 00/12 h 30 et 13 h 30/18 h 00

• **Mardi**

8 h 00/12 h 30 et 13 h 30/18 h 00

• **Mercredi**

8 h 00/12 h 30 et 13 h 30/18 h 00

• **Jeudi**

8 h 00/12 h 30 et 13 h 30/18 h 00

• **Vendredi**

8 h 00/12 h 30 et 13 h 30/17 h 00

Le centre Socioculturel, connu sous le nom CAVL AGIR, est une association à but non lucratif ouverte à tous les habitants du Territoire. Le centre se veut être un espace de rencontre, de partage et d'innovation sociale au service du vivre ensemble de tous les habitants.

Situé au cœur d'Auzances dans un environnement rural, le centre a pour mission de favoriser la cohésion sociale, de soutenir les familles et de dynamiser la vie locale à travers des actions éducatives, culturelles et citoyennes sur le territoire de Marche et Combrailles en Aquitaine.

Le centre pilote un Relais Petite Enfance (Le Serpentin) pour soutenir, former et accompagner les assistantes maternelles, le centre pilote également les accueils de loisirs, vacances et hors vacances, des 3/11 ans et 12/17 ans, en proposant des activités créatives et dynamiques encadrées par des professionnels engagés et porteurs des valeurs de l'Éducation Populaire. Le centre pilote est aussi un secteur famille qui a vocation à renforcer les liens familiaux et intergénérationnels. Enfin le centre propose France Services pour toutes les démarches administratives et informatiques des usagers.

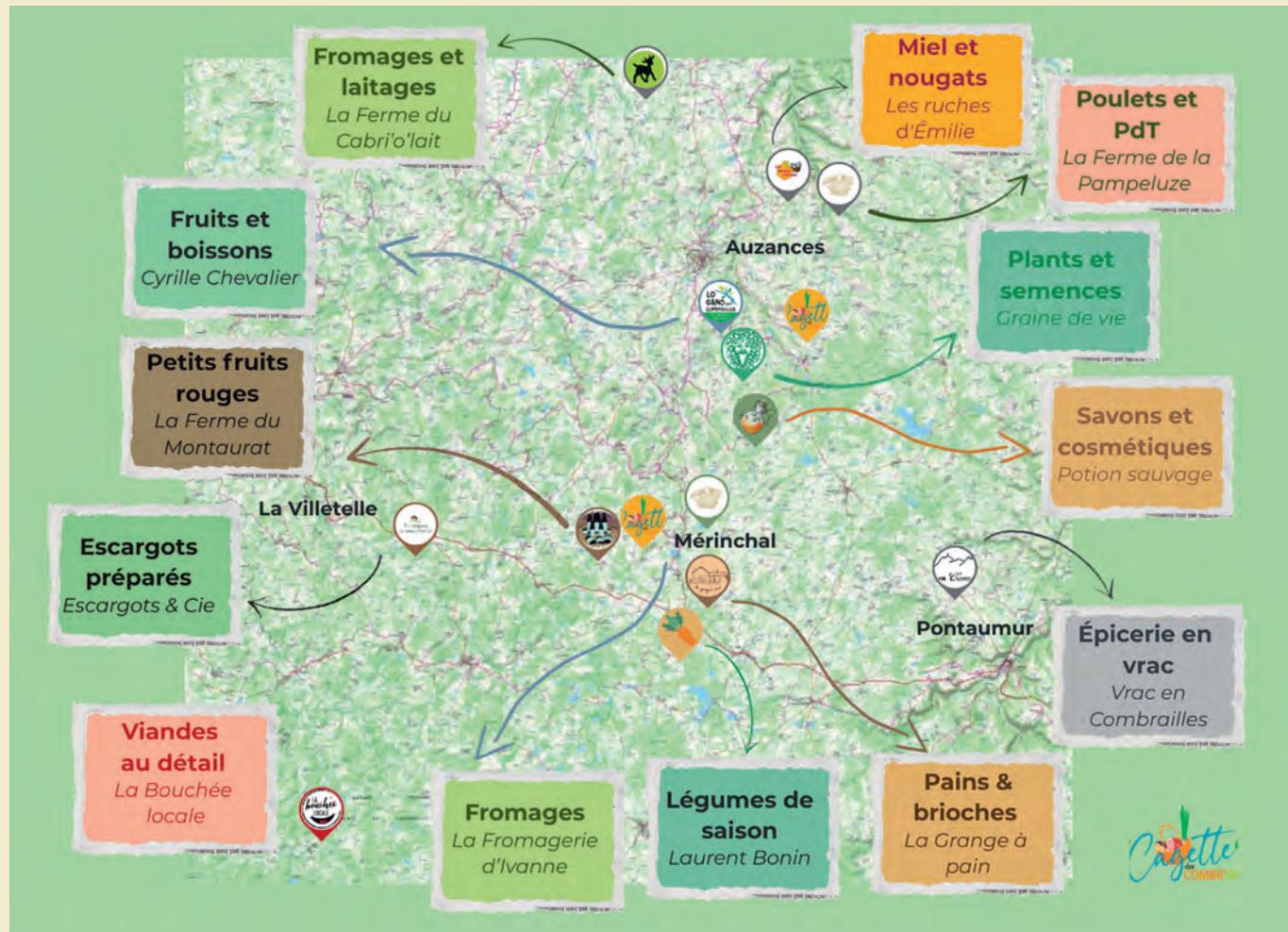
De manière transversale le centre développe la coopération avec les associations, les collectivités et institutions, ainsi qu'avec les habitants.

Nous encourageons le bénévolat et favorisons le vivre ensemble dans l'intérêt et le souci de la population du territoire.



AGiR

ASSOCIATION LA CAGETTE DES COMBR'AIL



Le drive **La Cagette des Combr'ail**, c'est déjà: 4 années de fonctionnement, 2 points de retrait, 13 producteurs & artisans, une dizaine de bénévoles et... des consommateurs fidèles. L'ensemble des fournisseurs du drive ont à cœur de nous proposer, chaque semaine, des **produits de qualité et qui évoluent au fil des saisons**. Ouvrez l'œil!

Comment ça marche ?

Commande en ligne sur notre site www.cagetedescombrail.fr du samedi matin au mercredi soir (23h59 !)

Merci à tous les bénévoles présents aux temps de permanence et à la municipalité pour son soutien.
Venez nous rejoindre et faire vivre cette initiative: soyez les bienvenu.e.s

Retrait des produits et paiement sur place:

- soit le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 à Dontreix au local du drive, attenant à l'Auberge;
- soit le samedi, une fois par mois, de 10 h. à 11 h 30, au magasin de la Ferme du Montaurat (Mérinchal).

Aucune adhésion, aucun abonnement ne vous sera demandé pour commander.

Pour tout renseignement:
cagetedescombrail120@gmail.com

LE FAIT MAISON À LA CANTINE

Cette année la commune a continué à aider les foyers à faible revenu par la tarification sociale. Les familles dont le revenu imposable remplit les conditions pourront ainsi bénéficier d'un tarif de repas inférieur ou égal à 1 euro à la condition qu'elles fournissent leur quotient familial au secrétariat de mairie.

Une subvention de l'État d'un montant de 3 euros viendra compenser la différence pour chaque repas servi.

Un effort d'approvisionnement en produits locaux et de préférence en Bio est réalisé chaque fois que cela est possible. Les repas sont variés, le "fait maison" est réalisé systématiquement par Mireille notre cantinière.

Cet hiver nos convives ont pu déguster un repas raclette présenté et élaboré par un producteur "Montlait".

La SEMAINE DU GOÛT a eu lieu du 13 au 17 octobre.

Cette année, Mireille, en collaboration avec les maîtresses et les élèves, a élaboré les menus en fonction des couleurs:

Le lundi avait pour couleur le ROUGE:

Betterave rouge, Tomates à la provençale avec du riz et un clafoutis à la cerise.

Le mardi était JAUNE:

Endives/emmental/pomme, Steak haché avec des pâtes creusoises et un gâteau au citron.

Le jeudi était VERT:

Chou vert, Saucisse aux herbes avec des Brocolis et un flan à la pistache.

Le vendredi était VIOLET:

Chou rouge, Poisson pané avec des Haricots rouges et du fromage blanc avec de la confiture à la myrtille.

Chaque jour Mireille a confectionné des fleurs de couleur et la tenue vestimentaire de chacun était adéquate.



MARCHE POUR PAULINE: SOUTENONS LES MALADIES LYSOSOMALES

Le samedi 4 octobre, de nombreux marcheurs, vététistes ont bravé la pluie et le mauvais temps pour participer aux randonnées: deux circuits marcheurs et un circuit VTT étaient proposés.

Le verre de l'amitié partagé à la salle polyvalente a ravi tout le monde.

À la fin de l'après-midi, un quiz, préparé par Brigitte et Roland RAVEL a permis de tester ses connaissances sur la commune de DONTREIX.

Vous retrouverez l'intégralité du quiz dans ce bulletin, ci-après.



QUIZ: CONNAISSEZ-VOUS BIEN DONTREIX ?

1 – Superficie de la commune ?

- 4 305 ha
 4 745 ha
 4 985 ha

2 – Nombre de châteaux ?

- 4
 6
 8

3 – De quel siècle date notre Église ?

- XI^e siècle
 XII^e siècle
 XIII^e siècle

4 – À quelle date la foudre incendia le clocher ?

- 1865
 1868
 1875

5 – Quels boulangers retrouve-t-on en 1965 ?

- Ravel – Danchaud
 Loubaud – Ravel
 Ribière – Romain

6 – En quelle année le club de foot de Dontreix a été créé ?

- 1926
 1932
 1937

7 – Combien y a-t-il d'adhérents association de chasse de Dontreix en 2025 ?

- 58
 61
 68

8 – Comment s'appelait le garde champêtre dans les années 1970 ?

- Mr Jaroyon
 Mr Dubosclard
 Mr Baconnet

9 – Quel est le nombre d'habitants recensés à Dontreix en 2022 ?

- 428 habitants
 435 habitants
 455 habitants

10 – Combien de baptêmes seront célébrés à Dontreix en 2025 ?

- 2
 4
 5

11 – Au XIX^e siècle, combien de prêtres sont originaires de Dontreix ?

- 9
 12
 17

21 – Qui était secrétaire de mairie en 1970 ?

- Mme Mazure
 Mme Auzelle
 Mme Chassagnette

12 – Qui fut le chef de corps des pompiers en 1970 à Dontreix ?

- Raymond Danchaud
 Jacques Pouchol
 Joseph Dumontaud

22 – Quel surnom donnait-on aux habitants de Dontreix ?

- Les Koubiacs
 Les Pelauds
 Les Blidoux

13 – Quelle est l'altitude du point le plus haut ?

- 698 Mètres
 753 Mètres
 782 Mètres

23 – Quel est l'âge de la doyenne de la commune ?

- 94 ans
 96 ans
 98 ans

14 – Quelle est la population en 1901 ?

- 1 652 habitants
 1 745 habitants
 1 821 habitants

24 – Quel est le nombre de kilomètres de voirie de la commune ?

- 32 km
 43 km
 55 km

15 – En quelle année l'école de Chambary a-t-elle fermé ?

- 1963
 1965
 1967

25 – Quel est le nombre d'épiceries en 1960 ?

- 3
 4
 5

16 – Que signifie le nom "Forêt de Drouilles" ?

- Forêt des Ganes
 Forêt des Druides
 Forêt des Combes

26 – Qui furent les créateurs du club de Majorettes masculines "Les Gambettes" ?

- Marc Delarbre & Jacques Pouchol
 René Ravel & Christian Chassagnette
 René Ravel & Bernard Bonnaret

17 – Qui succéda à Henri Pouchol comme Maire en 1929 ?

- Pierre Bonnaret
 Henriette Chevalier
 Denis Richin

27 – Quel est le dernier Moulin en service ?

- Parazeix
 Parleix
 La Védrine

18 – Quel est le nombre de croix sur la commune ?

- 83
 85
 87

28 – La date de création des sapeurs-pompiers ?

- 1927
 1935
 1925

19 – Quel est le nombre de villages habités ?

- 48
 52
 55

29 – Quel est le nombre de soldats inscrits sur le monument aux morts ?

- 68
 77
 81

20 – Qui fut instituteur à Dontreix ?

- Mr Bougerol
 Mr Fontenelle
 Mr Marchon

JARMENET



Un écrin de nature à préserver: l'étang communal de JARMENET

À deux pas du cœur du village, l'étang communal est un véritable havre de paix. Ce site, entretenu et animé par l'association de Jarmenet accueille petits et grands autour de la pêche de loisir, mais pas seulement. Ses abords invitent à la promenade, aux jeux de plein air et aux découvertes de la faune et de la flore locales.

Pourtant, derrière ce cadre idyllique, une réalité moins connue mérite d'être soulignée: le manque de bénévoles. L'association, composée d'un petit groupe de personnes passionnées, ou dévouées, peine à maintenir les activités et la gestion du site, en particulier le gardiennage. Sans renfort, il devient difficile d'assurer la pérennité de ce lieu de détente apprécié de tous. Dans ces conditions, en 2026, l'ouverture de la pêche dépendra de l'investissement et de l'engagement de chacun.

S'investir ne demande pas nécessairement beaucoup de temps: un coup de main ponctuel pour une animation, une journée d'entretien ou même un peu de présence lors des manifestations, un roulement pour la garderie, ferait déjà la différence. Chacun, selon ses disponibilités, peut contribuer à préserver ce trésor communal.

D'ailleurs, grande nouvelle: un concours de pêche sera organisé l'an prochain! Une belle occasion de rassembler petits et grands autour de l'étang et de mettre en lumière ce lieu de notre commune.

L'étang est un espace de vie et de convivialité qui a besoin de vous!

Rejoindre l'association, c'est participer à la valorisation d'un patrimoine naturel, mais aussi partager des moments chaleureux et conviviaux au service de la collectivité.

Ensemble, faisons de l'étang un lieu de nature, de partage et de convivialité.

Pour plus d'informations ou pour proposer votre aide, n'hésitez pas de vous faire connaître auprès d'un membre de l'association ou en mairie.

Meilleurs vœux pour l'année 2026

LE SNACK DE L'ÉTANG NEUF EST OUVERT

Les travaux visant à mettre en valeur le site de l'étang s'achèvent. Commencés en 2021 par la création d'un sentier pédestre et de passerelles, ils se sont poursuivis par la rénovation du bâtiment.



En raison de la loi "montagne", nous avons dû conserver les quatre murs et procéder à une surélévation. Le démontage de l'ancien bâtiment par les employés municipaux et les membres du SIVU a été effectué durant l'été 2024. Les entreprises retenues pour la réalisation du bâtiment ont œuvré de septembre 2024 à février 2025 en respectant le planning prévisionnel.





Le coût de ce réaménagement s'élève à 349 042 € financé par des subventions :

- Fonds leader à hauteur de _____ 100 000 €
 - Subvention Conseil Départemental _____ 55 484 €
 - Subvention Conseil Régional _____ 55 000 €
 - Subvention Com-com Chavanon Combrailles et Volcans _____ 30 000 €
- et un emprunt de 100 000 €, le solde étant autofinancé.

Depuis le 15 août 2025, Alexandra et Stéphane Pasquier vous accueillent au snack. Ils vous proposent le plat du jour ainsi que des paninis.



L'ouverture du snack varie suivant les saisons et pour connaître les jours et heures d'ouverture, vous pouvez consulter leur page Facebook ou les joindre au 07 64 82 35 74

Stéphane gère aussi la vente de cartes de pêche de l'étang. Pour rappel, seule la pêche de la carpe "NO KILT" est autorisée. Je tiens à remercier les deux municipalités ainsi que les employés municipaux pour leur implication dans la réalisation du bâtiment et l'entretien du site.

L'ensemble des membres du Syndicat se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une très bonne année 2026.

Le Président, Marc POUCHOL

NOTRE COMMUNE ACCUEILLE DES ARTISTES TRÈS DISCRETS

Aurélie Tanguy, relieuse et restauratrice de livres et documents d'archives s'est installée à Dontreix. Récemment, elle a reçu le titre de maître artisan en métier d'art, une distinction importante dans son domaine. Originaire du Gard, elle a ouvert son atelier dans le hameau des Bourneaux en 2022 où elle restaure et relie des ouvrages anciens, souvent endommagés par le temps ou les incendies.

Elle travaille avec des matériaux traditionnels et des techniques de conservation précises (colles naturelles, papiers japonais, etc.). Passionnée par son métier, elle vise à sauvegarder le patrimoine écrit et à transmettre ces savoir-faire rares.

Aurélie a d'abord travaillé plusieurs années dans la conservation-restauration avant de créer son propre atelier. Cette distinction récompense des années de passion, d'excellence et de rigueur dans son travail artisanal.



ÉPOPÉE HUMAINE ET ÉCONOMIQUE

Une migration née de la nécessité

Comme beaucoup de migrations, celle des "maçons de la Creuse" trouve son origine dans des réalités économiques difficiles. Au cœur de la Creuse, des terres peu fertiles et des propriétés morcelées poussent les hommes à chercher des revenus complémentaires. Dès le milieu du XIII^e siècle, ces paysans deviennent bâtisseurs, quittant temporairement leur région pour exercer leur savoir-faire ailleurs en France. Ils sont principalement maçons (70 %) et tailleurs de pierre (10 %), mais aussi charpentiers, tuiliers ou scieurs de long.

Une aventure saisonnière et organisée

Cette migration, majoritairement interne à la France, se déroule de mars à décembre. Les maçons reviennent chaque hiver en Creuse pour s'occuper de leurs affaires agricoles, souvent confiées à leur famille: à une épouse, un père, un frère... pendant leur absence. Leur voyage, d'abord effectué à pied et en groupe, s'organise autour d'un maître-maçon. Avec l'arrivée des diligences et des trains, les déplacements deviennent moins pénibles.

Des chantiers prestigieux et variés

Les maçons de la Creuse ont marqué l'histoire par leur participation à de grands projets: châteaux (Versailles, Vaux-le-Vicomte), monuments (l'Opéra, les Invalides), la transformation de Paris sous Haussmann ou encore des ouvrages ferroviaires (comme le viaduc des Fades ou la voie de chemin de fer reliant Montluçon à Eygurande plus proche de nous). Leur réputation les mène partout en France, là où les grands investissements les appellent.

Un héritage architectural et humain

À partir de la fin du XIX^e siècle, certains s'installent définitivement hors de la Creuse, faisant venir leur famille ou se mariant sur place. Ceux qui reviennent au pays y investissent leurs économies, construisant ou améliorant leur habitation. Ces maisons, dites "de retour de migrant", témoignent encore aujourd'hui de leur succès.

Dontreix, un village emblématique des maçons migrants

La commune de Dontreix illustre parfaitement l'ampleur de ce phénomène migratoire. **349 maçons nés dans le village sont recensés** dans l'annuaire des maçons de la Creuse. Le plus ancien date de 1774, tandis que les plus jeunes sont nés en 1901. En 1866, ces migrants représentaient **près de 17 % de la population communale**, qui comptait alors 2253 habitants. Leur nombre a ensuite progressivement diminué, passant à environ 10 % entre 1886 et 1911, pour atteindre seulement **1,7 % en 1936**, année marquant la fin de cette migration. À cette date, la population de Dontreix avait été divisée par deux, ne comptant plus que 1 054 habitants.

Un tournant avec l'arrivée du chemin de fer

Cette baisse s'explique en partie par le début des travaux de la ligne Montluçon Eygurande, qui a mobilisé une main-d'œuvre locale pour la construction de la voie ferrée, des gares, des ponts et des viaducs. L'arrivée du train a ensuite facilité les déplacements des maçons, leur permettant de rejoindre plus rapidement et avec moins de fatigue leurs lieux de

travail. Ce nouveau mode de transport a aussi rendu possible **l'accompagnement des familles**, femmes et enfants, sur les chantiers.

Des migrants de tous âges

Les maçons de Dontreix avaient entre **13 et 62 ans**. Les plus jeunes partaient souvent accompagnés d'un père, d'un membre de la famille ou d'un voisin du village.

Des destinations variées

Leurs principales destinations se situaient dans le **Puy-de-Dôme** (autour de Clermont-Ferrand et Thiers), la **Loire** (région de Saint-Étienne) et le Lyonnais. Certains s'aventuraient plus loin, jusqu'en **région parisienne, à Besançon** ou dans le **Territoire de Belfort**.

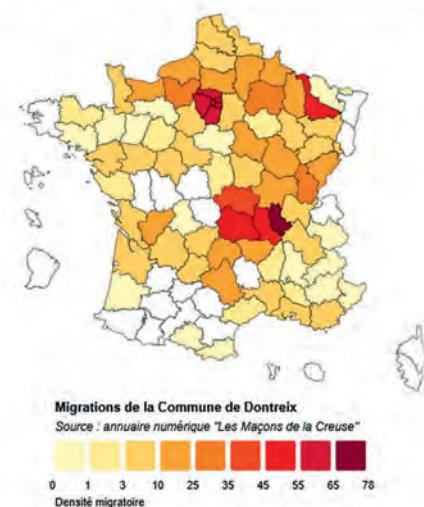
Une mémoire préservée

L'association Les Maçons de la Creuse, basée à Felletin, perpétue cette histoire. Leur site internet (lesmaconsdelacreuse.fr) propose un annuaire des maçons-migrants, permettant de retracer leur parcours à partir d'un nom ou d'une commune.

Un patrimoine à découvrir

Cette épopée, à la fois économique et humaine, a façonné des paysages et des vies. Elle rappelle l'ingéniosité et la résilience de ces hommes, partis bâtir la France tout en restant attachés à leur terre natale.

DONTREIX



Cartographie sur la base de 350 "maçons de la Creuse" répertoriés dans l'annuaire numérique de l'association "les Maçons de la Creuse"

NB: plusieurs départements de migration par migrants sont possibles

LE TOP 4 DES MIGRATIONS DE LA COMMUNE DE DONTREIX

Paris et région parisienne: 95 (35 + 60)

Rhône: 78

Loire: 47

Meurthe-et-Moselle: 42

Source: Association "Les Maçons de la Creuse" <https://www.lesmaconsdelacreuse.fr/>

Bulletin n° 20 – juin 2016, fait référence aux maçons de Dontreix.

Un exemple qui montre comment cette migration a marqué l'histoire et le paysage de la Creuse.

**Listing extrait de l'annuaire des MAÇONS DE LA CREUSE,
des maçons migrants nés à DONTREIX**

Nom Prénom & date de naissance

ANTIGNARD Antoine _____ 03/08/1878
AUBRUN Irénée Joseph _____ 26/06/1899
AYMARD Julien Félix _____ 03/10/1886

BALOT Auguste _____ 27/10/1860

BARGIGNAT Julien Alexandre _____ 27/12/1901

BARRAUD Auguste _____ 31/07/1836

BARRAUD Jean Auguste Marie _____ 27/07/1866

BARRIER Annet _____ 26/03/1871

BARRIER Paul _____ 16/11/1885

BARRIER Victor _____ 05/12/1893

BARSE Ernest _____ 27/02/1888

BARSE Paul _____ 10/06/1872

BAYLE Pierre _____ 14/09/1881

BEAULIEU Annet Julien _____ 16/10/1863

BELLOT Annet Michel _____ 17/10/1874

BELLOT François Gabriel _____ 22/12/1886

BELLOT Henri Antoine _____ 30/08/1872

BELLOT Jean _____ 19/11/1865

BELLOT Jean Baptiste _____ 30/01/1878

BELLOT Louis _____ 19/12/1816

BELLOT Philippe _____ 11/09/1880

BELLOT Philippe _____ 26/11/1877

BELOT Louis _____ 03/09/1860

BERGER Jean _____ 19/11/1824

BESSE Annet _____ 24/08/1859

BESSE François _____ 30/11/1860

BESSE Hippolyte _____ 30/03/1862

BESSE Joseph Annet _____ 26/10/1860

BESSE Julien _____ 20/10/1866

BESSE Michel _____ 10/10/1861

BOEUF François _____ 25/08/1866

BOEUF Hippolyte _____ 06/06/1873

BOEUF Jean _____ 20/08/1864

BOINE Annet _____ 28/06/1824

BOINE François Alexandre _____ 04/09/1864

BOINE Gilbert _____ 11/11/1805

BOINE Gilbert Marius _____ 25/11/1876

BOINE Jean Baptiste _____ 04/09/1868

BOINE Jean Baptiste _____ 19/08/1875

BOINE Michel _____ 1774

BOINE Pierre _____ 30/11/1829

BOINE Prosper Adrien _____ 21/10/1878

BOLE Alphonse _____ 24/09/1864

BOLE Jacques Alexandre _____ 01/09/1861

BONNARET François _____ 02/10/1876

BONNARET Gilbert _____ 08/11/1868

BONNARET Jean _____ 25/08/1881

BORDESSOULE Marien _____ 25/06/1863

BORDESSOULE Pierre _____ 05/11/1865

BOSLE François _____ 22/07/1871

BOSLE Jacques _____ 10/03/1872

BOSLE Julien _____ 21/05/1762

BOSLE Philippe _____ 27/12/1875

BOUCHET Auguste _____ 30/11/1867

BOUCHET Charles Alexis _____ 23/08/1878

BOUCHET François _____ 01/01/1823

BOUCHET François _____ 08/12/1867

BOUCHET Henri Michel _____ 25/08/1863

BOUCHET Jules Victor _____ 19/09/1860

BOUCHET Louis _____ 06/11/1883

BOU LAUD Jean Baptiste _____ 02/12/1859

BOU LAUD Jean Marie _____ 08/07/1895

BOU LAUD Paul _____ 17/10/1861

BOURILLON Adrien _____ 03/12/1868

BOURILLON Adrien Joseph _____ 15/10/1881



En Bourgogne



Manche ou Calvados

BOURILLON Alexandre _____ 22/08/1896

BOURILLON Antoine _____ 05/09/1861

BOURILLON Antonin _____ 17/01/1889

BOURILLON Auguste Félix _____ 17/11/1877

BOURILLON Baptiste Henri _____ 17/11/1888

BOURILLON Charles _____ 03/11/1877

BOURILLON Jean Baptiste _____ 08/05/1858

BOURILLON Jean Marie _____ 13/11/1884

BOURILLON Jean-Gabriel _____ 16/08/1852

BOURILLON Joseph _____ 17/09/1881

BOURILLON Louis Édouard _____ 19/10/1872

BOURILLON Prosper Émile _____ 09/12/1885

BRETAGNON / BARTAGNON Marien _____ 01/03/1835

BRETAGNON François _____ 10/06/1864

BRETAGNON Gabriel _____ 14/02/1872

BRETTE François _____ 02/12/1883

BRETTE Michel _____ 04/01/1861

BRUGERE Annet _____ 15/04/1839

BRUGERE Annet _____ 24/09/1824

BRUGERE Jean _____ 10/12/1831

BRUGERE Jean Baptiste _____ 09/10/1870

BUSSIÈRE Alexandre _____ 19/09/1897

BUSSIÈRE Alexis Émile _____ 17/10/1883

BUSSIÈRE Amable _____ 27/11/1822

BUSSIÈRE André _____ 29/08/1775

BUSSIÈRE Annet _____ 20/09/1881

BUSSIÈRE Annet Paul _____ 24/11/1861

BUSSIÈRE Auguste Joseph Jacques _____ 25/07/1891

BUSSIÈRE François _____ 14/09/1857

BUSSIÈRE François _____ 19/11/1819

BUSSIÈRE François Victor _____ 14/02/1878

BUSSIÈRE Gilbert _____ 17/09/1824

BUSSIÈRE Hippolyte _____ 24/11/1878

BUSSIÈRE Jacques _____ 08/09/1775

BUSSIÈRE Jacques _____ 15/09/1835

BUSSIÈRE Jean _____ 15/10/1862

BUSSIÈRE Jean _____ 19/05/1869

BUSSIÈRE Jean Alexis _____ 29/12/1872

BUSSIÈRE Julien _____ 31/10/1825

BUSSIÈRE Louis _____ 03/09/1866

BUSSIÈRE Marcel _____ 06/11/1898

CHABASSIERE Jean Alexandre _____ 28/06/1883

CHANARD Alfred _____ 01/11/1858

CHANARD Alphonse _____ 26/12/1862

CHANARD Prosper _____ 15/08/1855

CHANUDET Alexis Théodore _____ 03/08/1883

CHARRIERE Elie Alexandre _____ 23/10/1899

CHARRIERE Jean Baptiste _____ 13/05/1860

CHARRIERE Marcel _____ 14/08/1897

CHARTRON Isidore _____ 03/02/1891

CHEVALIER François _____ 08/03/1879

CHEVALIER Victor _____ 29/11/1880

CHEZEAU Eugène _____ 23/10/1867

CHEZEAU Gabriel _____ 22/04/1858

CLERMONTEL François - Gabriel _____ 23/09/1861

CLERMONTEL François, Gabriel _____ 02/10/1874

CLERMONTEL Jean-Baptiste, Louis _____ 25/08/1872

CLUZEL Auguste Antoine _____ 30/09/1862

CLUZEL Guillaume _____ 28/07/1874

CLUZEL Léon _____ 16/07/1882

COLOMB Jacques _____ 20/07/1871

CORRIOUX Hippolyte _____ 21/10/1858

COUCARDON Adrien _____ 25/11/1859

COULAUDON Gilbert _____ 09/04/1824

COUTURIER Jacques _____ 18/08/1860

COUTURIER Jean Alfred _____ 11/04/1869

COUTURIER Théophile _____ 28/10/1866

DANCHAUD François _____ 18/06/1878

DANTON Jean _____ 17/09/1886

DEBEL Roch _____ 13/12/1868

DECOUTEIX Antoine _____ 23/12/1858

DECOUTEIX Eugène _____ 08/11/1865

DECOUTEIX Eugène Michel _____ 12/09/1883

DECOUTEIX François _____ 11/11/1870

DECOUTEIX Jean _____ 12/11/1892

DECOUTEIX Jean Célestin _____ 25/01/1896

DECOUTEIX Jean Gilbert _____ 02/11/1881

DECOUTEIX Jean Marie _____ 14/11/1885

DEMANACHE Antonin _____ 08/07/1876

DEMAY Louis François _____ 20/03/1875

DEPRADEUX Alexandre	14/11/1874	MARCHON Marius	Vers 1782	RAVEL François	05/04/1868
DEPRADEUX Annet	17/09/1838	MARCHON Pierre	07/12/1874	RAVEL François	16/11/1829
DEPRADEUX Jean Paul	04/10/1860	MARLIERRE Pierre	1798	RAVEL Gilbert	07/09/1873
DEPRADEUX Marius Lucien	23/08/1890	MATHIVET François	08/09/1864	RAVEL Henri	23/10/1886
DOIGNON Pierre, Alexandre	25/10/1888	MAZET François Xavier	02/09/1881	RAVEL Jean	18/01/1818
DUMONTAUX Alexandre	12/08/1858	MAZET Jean-Baptiste	19/10/1872	RAVEL Jean	28/07/1845
DUMONTAUX Annet	1850	MAZET Jouanny Francinet	11/06/1885	RAVEL Jean Baptiste	05/08/1858
FARGE François	05/01/1866	MENETON Michel	30/10/1858	RAVEL Jean Baptiste	10/11/1876
FARGE Marien	12/11/1790	MERLY François	14/03/1869	RAVEL Jean Baptiste Pierre	24/10/1865
FARGES Victor	27/05/1874	MERLY François	19/01/1840	RAVEL Joseph	26/09/1866
FONTY Michel	06/09/1861	MERLY Michel	18/01/1840	RAVEL Louis Jean Marie	24/06/1897
FORCE Pierre	04/03/1818	MERLY Pierre	03/09/1875	RAVEL Michel	12/01/1859
FOURNIER Jean	10/11/1872	METAYER Julien	20/10/1866	RAVEL Roch	05/12/1835
FOUSSARD Jean Baptiste	11/10/1850	MINET Jacques	10/03/1891	REDON Alexis	26/10/1873
FOUSSARD Louis Victor	31/10/1884	MINET Louis	02/04/1896	REDON Alfred	05/11/1876
FOUSSARD Philippe	15/06/1882	MINET Louis	17/08/1875	REDON Alphonse	28/11/1879
GENRAUD François	14/11/1859	MINET Marien	22/08/1860	REDON François	10/09/1872
GENRAUD Gilbert	26/08/1865	MINOT Jean	Vers 1789	REDON Gabriel	26/10/1861
GONNIN Annet	17/07/1840	MONGOUR Aristide	12/04/1892	REDON Jean	22/12/1863
GONNIN Pierre	30/08/1848	MONGOUR François Xavier	03/11/1882	REDON Jean	27/11/1828
GORSE Antoine	15/04/1833	MONGOURD Gaspard	Vers 1781	REDON Jean Baptiste	26/08/1867
GORSE Antoine	17/09/1867	PACAUD François	14/10/1883	REDON Jean Marie	14/08/1860
GORSE Louis	25/11/1865	PACAUD Paul	23/10/1881	REDON Jean Marie	19/04/1869
GORSE René	11/01/1901	PARDY Hippolyte dit Paul	04/11/1845	REDON Joseph	04/05/1867
GORSSE Georges	29/09/1867	PARROT Annet Baptiste	16/11/1885	REDON Louis	16/12/1877
GORSSE Jacques	1802	PARROT Pierre	18/12/1825	REDON Michel	22/09/1885
GORSSE Paul	11/08/1881	PINCHON Auguste	07/12/1877	REYNAUD Jean	07/10/1862
GOUYON François	29/06/1859	PINCHON Jean	01/09/1868	RIBEIREIX Jean	07/11/1877
GOUYON Jacques	10/11/1864	PINCHON Joseph	24/10/1873	RIBEIREIX Michel François	29/09/1846
GOUYON Louis	04/10/1822	PORTAS Alexandre Léon	27/11/1899	RIBEYREIX Annet	14/09/1805
GOUYON Vincent	30/09/1858	PORTAS François	16/07/1858	RIBIERE Jean Baptiste	27/10/1867
GOVIN Julien	12/09/1873	PORTAS François	18/10/1866	RIBIERE Louis	01/07/1887
GUILLANEUX Jean Louis	22/08/1881	PORTAS Joseph	Vers 1818	RIBIERE Louis Jacques	01/07/1895
GUYOT Michel	15/09/1875	PORTAS Louis	28/10/1890	RIBOULET Jean	06/12/1867
HABRIAL Jean Baptiste	25/07/1859	PORTAS Paul	08/10/1862	RIBOULET Jean	07/01/1866
JALLAT Annet	22/10/1788	PORTAS Paul	12/10/1874	RIGAUD Alexandre	04/09/1859
JALLAT François	20/09/1790	PORTAS Philippe	01/09/1872	RIGAUD Alexandre	10/05/1888
JALLAT François	27/12/1832	POUCHOL Alfred	24/01/1873	RIGAUD Gilbert	21/10/1880
JALLAT Gaspard	29/12/1807	POUCHOL Alphonse	13/02/1869	ROUFFET Albert Raymond	09/06/1900
JALLAT Julien	29/08/1862	POUCHOL Annet	03/10/1866	ROUFFET Auguste	16/06/1897
JAMET Adrien	03/08/1874	POUCHOL Auguste Alphonse	29/12/1860	SAGNARDON Eugène	04/06/1858
JAMET Auguste	17/06/1887	POUCHOL Félix	03/10/1889	SAGNARDON Gilbert	17/03/1860
JAMET Philippe	09/09/1862	POUCHOL Gilbert Arthur	15/11/1880	SAGNARDON Jean Baptiste	24/02/1859
JAMET Pierre Maurice	01/11/1867	POUCHOL Hippolyte	22/11/1874	SAUGERE Annet	04/12/1873
JAMMET Adrien	29/09/1901	POUCHOL Joseph	28/04/1816	SAUGERE François	29/10/1843
JAMMET Alphonse	08/08/1866	POUCHOL Joseph Philippe	22/05/1862	SAUGERE Michel	04/11/1821
JAMMET Jean Alphonse	30/10/1862	POUCHOL Julien	1791	SAUGERE Pierre	07/08/1869
JAMMET Jean Marius	20/09/1892	POUCHOL Louis	1793	SECQUE Jean	24/02/1866
JAMMET Julien Alphonse	28/08/1870	POUCHOL Louis Philippe	26/12/1865	SECQUES Alexandre	16/12/1874
JAMMET Michel	11/03/1868	POUCHOL Marie Émile	26/09/1859	SECQUES Annet	02/08/1869
JARLES Auguste	07/11/1860	POUCHOL Pierre	08/04/1812	SEQUES Julien	01/09/1860
JARLES Jean Baptiste	01/03/1889	POUCHOL Pierre	Vers 1821	SIMONET Louis	20/04/1870
JARLES Philippe, Alexis	10/10/1891	POUCHOL Prosper Paul	06/10/1861	SIMONNET Hippolyte	05/10/1873
JARLES Pierre Marie	10/10/1880	POULIGNAT Annet	1817	SIMONNET Jean	04/10/1865
JARLES Sylvain Paul	12/09/1901	PRADIS / PRADY François	06/12/1843	SOLIGNAT Joseph	29/08/1858
JEANROUX Henry	Vers 1838	PRADY Alexis	06/07/1874	TAILLANDIER François	05/10/1819
JURPY Adrien	04/10/1865	PRADY Annet	11/04/1803	TAILLANDIER Pierre	13/04/1848
JURPY Philippe	17/09/1860	PRADY Annet	21/10/1817	TAILLARDAT Pierre	25/04/1860
LAFOUCRIERE Annet	14/11/1859	PRADY Antoine Léon	18/07/1871	TIXIER Annet	07/12/1857
LAFOUCRIERE Jean	14/01/1831	PRADY Henri	19/09/1866	TIXIER Annet Auguste	26/10/1883
LAFOUCRIERE Louis	29/03/1875	PRADY Jean	09/09/1870	TIXIER François Paul Baptiste	10/05/1891
LAFOUCRIERE Marien	10/09/1874	PRADY Jean	16/12/1897	TIXIER Hippolyte	16/07/1861
LAVILLE Jean Baptiste	25/05/1876	PRADY Jean	24/10/1826	TIXIER Jean Lucien	09/10/1885
LEONARD Jacques	29/10/1860	PRADY Jean	31/08/1893	TIXIER Joseph	27/01/1859
LERY Alexandre	02/10/1870	PRADY Joseph	14/06/1816		
LHOMME Alfred	19/09/1883	PRADY Marius Victorien Adrien	17/10/1898		
LOTH Alexis	11/01/1859	PRADY Paul	29/06/1858		
MARCHON Louis	26/09/1867	RAVEL Annet	26/11/1861		
		RAVEL Antoine	09/12/1875		
		RAVEL Antoine	22/12/1868		
		RAVEL Auguste	10/07/1872		
		RAVEL Eugène	06/09/1888		



OÙ EST-ELLE, QUI EST-ELLE ?

Au cœur de notre campagne dontreisienne, elle nous dévoile son caractère accueillant, intimiste, empreint de beaucoup d'humilité...

... Il s'agit de la Chapelle de La Chaumette...

A ce jour encore, son origine et son histoire méconnues nous interrogent car nous ne disposons que très peu d'éléments la concernant. Construite à l'origine sur deux parcelles des familles BOURDEAU & MOLAS, elle est actuellement inscrite sur les biens de la section de la Chaumette, en toute indépendance puisqu'elle porte la référence cadastrale A 856 à la superficie de 31 ca.

L'accès se fait par un escalier, à l'origine perpendiculaire à l'édifice et modifié par la suite, pour un élargissement de la route. Elle a été restaurée par les familles BOURDEAU, FOURNIER ainsi que DEREVAUX (menuiserie).

Son clocheton particulier ne passe pas inaperçu! Nos anciens se rappellent de la cloche qui sonnait à l'occasion de décès au village, mais aussi en cas d'orage, menaçant les récoltes; foudre tant redoutée par les voisins.

Nous pourrions penser que la chapelle fut dédiée à la Vierge Marie; de par la statuette sur la façade. Une messe – et dans un passé encore très récent - se tenait chaque année, au mois d'août.

Tout à côté, se dresse une croix en fer forgé, remarquable elle aussi de par la représentation symbolique des 4 évangélistes.

À la recherche de l'historique de cet édifice, si vous disposez d'autres informations, n'hésitez pas à en faire part en mairie.

DES NOUVELLES EN PAROISSE ST-MARIEN EN COMBRAILLES: DONTREIX

Le 2^e samedi de chaque mois (sauf circonstances exceptionnelles & fêtes patronales) une des trois messes de la paroisse se tient à Dontreix, et nous profitons de ce mot pour remercier tous les acteurs qui animent ces moments.

Dontreix met à l'honneur ses Saints Patrons: en janvier, St Antoine "Le Grand" et St Julien de Brioude fin août.

• **18 janvier: St Antoine** avec l'accueil des pompiers que nous remercions pour leur présence assidue.

• **30 août: St-Julien**

La sécheresse qui sévissait depuis plusieurs semaines, a fait une pause pour la St Julien. En effet, la pluie s'étant invitée la veille, pour des questions de sécurité (chemin, sol glissant) nous avons dû honorer notre Saint Patron en intérieur et non sur son rocher, ce qui n'était pas arrivé depuis nombre d'années.

C'était au tour de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de porter la statue **en procession aux alentours de l'église**, et découvrir un décor "nature", face à une assemblée venue nombreuse.

À l'issue de la cérémonie, nous avons pu partager le **verre de l'amitié**.

Merci au Père Aimé, au jeune animateur pour sa belle prestation, à toutes les personnes qui nous ont prêté main-forte, sans lesquelles cette cérémonie n'aurait pu se dérouler, et merci à tous, vous qui étiez au rendez-vous!



Pendant ses congés, le Père Aimé a pu être remplacé par Père Gilles: merci à lui.

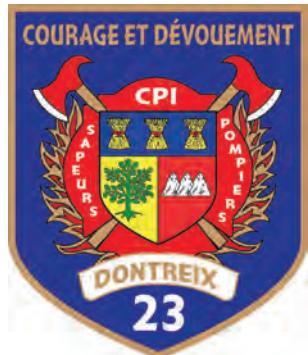
De janvier à mi-novembre, en marge de ces célébrations, ont été célébrés six baptêmes, un mariage et six obsèques. Cinq enfants sont catéchisés sur le relais de Mérinchal.

Cette année est marquée aussi par le départ de notre Évêque: Père Antoine BOZO, parti à La Rochelle. Nous sommes dans l'attente d'un nouveau Pasteur. L'administration du diocèse se pratique par le P. Pierre MORIN avec l'aide d'un conseil de gouvernance.

Merci à toutes les personnes qui s'investissent bénévolement, merci aussi aux instances municipales pour les travaux, l'entretien de l'église & du petit patrimoine religieux.

Bonnes fêtes de fin d'année. Meilleurs vœux pour 2026.

CENTRE DE SECOURS



Bonjour,

C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous au nom de l'ensemble des sapeurs-pompiers de Dontreix.

Cette année bientôt écoulée a, une nouvelle fois, mis en lumière l'ensemble de nos sapeurs grâce à leur engagement et leur disponibilité en répondant efficacement aux appels de jour comme de nuit.

À ce jour, notre centre regroupe quatorze sapeurs-pompiers volontaires, dont dix femmes et quatre hommes. Cette belle représentation féminine fait preuve que l'engagement et le courage n'ont pas de genre.





Nous avons eu le plaisir d'engager 2 nouvelles recrues courant de l'année, Anaïs Auzel et Anaïs Petit dont elles incarnent pleinement les valeurs de solidarité et de courage caractéristiques de notre corps de sapeurs-pompiers.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à chacun pour leur engagement, leur rigueur et l'état d'esprit qui anime notre équipe au quotidien.

Être sapeur-pompier à Dontreix, c'est avant tout appartenir à une belle famille unie par de vraies valeurs.

Toujours dans cette dynamique, je tiens à féliciter sept sapeurs-pompiers pour leur récente promotion, témoignant de leur engagement et de leur investissement au sein du centre.

- Pinthon Guillaume promu chef d'une équipe & d'un engin secourisme qui recevra le grade de sergent.
- Mouillet Élise, Di Passio Nathalie et Petit Alexianne promues chef d'équipe recevront le grade de "caporale".
- Lamaisonneuve Fabienne devient officiellement "infirmière sapeur-pompier" après avoir réussi brillamment son parcours PISU.
- Auzel Anaïs et Petit Anaïs ont validé leurs formations secours à personnes et continuent leurs parcours afin de devenir "sapeurs-pompiers toutes missions".

Félicitations pour leurs promotions, cette distinction récompense l'engagement, l'énergie et la passion qu'ils/elles consacrent à aider les autres.

Mais pour continuer à assurer nos missions dans les meilleures conditions, nous avons besoin de nouvelles recrues. Si vous avez le goût du service, l'envie d'apprendre et un peu de temps à donner à votre commune rejoignez-nous !

Devenir volontaire, c'est vivre une aventure humaine unique et utile au service de la population et de son territoire.

Un grand merci au président de l'amicale Pinthon Guillaume et à son équipe pour les moments conviviaux qu'ils nous font vivre. Grâce à eux, on se sent toujours bien entourés alors qu'ils gardent cet esprit de famille qui fait notre force.

Sans oublier le soutien de l'équipe communale qui contribue pleinement à la réussite et à la cohésion de notre centre.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Dontreix s'associe pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour l'année 2026.

ADJ Richin Frédéric, chef de centre.

ACCA - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'ACCA comptait 72 adhérents la saison 2023-2024, 73 en 2024/2025), et 71 cette campagne de chasse.



- **Baisse**, suite au départ de nos anciens, qui nous ont quittés, pour lesquels nous avons une pensée pour eux. Pour le bien de l'association, des nouveaux nous ont rejoints, dont 3 jeunes passionnés cette saison (Maxime BESSE, Théo GLOMEAUD, et Adrien RICHIN). Nous leur souhaitons bonne continuation dans cette activité.

- **Au cours de la saison 2024-2025**, il a été prélevé 21 Chevreuils, 26 Sangliers (dont 8 de plus de 50 kg), 1 Cerf daguet de 108 kg, et 6 Renards. Auxquels il faut ajouter 17 Renardeaux en déterrage au printemps 2025. Plus le tir d'été 2025, avec 18 Renards, une trentaine de Corbeaux (occasionnant des dégâts sur les cultures de maïs et sur les silos), et une quarantaine de Ragondins (vecteur de maladies).

- **Comme chaque année en Janvier**, une chasse à courre du Renard a été organisée le samedi 11 janvier 2025. Journée suivie d'un repas du soir, dans une ambiance conviviale. Opération qui sera renouvelée le samedi 10 janvier 2026, en espérant une meilleure participation des chasseurs de DONTREIX.

- **Le samedi 10 mai 2025**, une journée déterrage blaireaux a été organisée, avec un prélèvement de 18 animaux, suivie d'un casse-croûte, qui s'est terminé dans la bonne humeur. Cette opération, qui a porté ses fruits au niveau du peu de dégâts sur les cultures de maïs, sera à renouveler au printemps 2026.

- **50 jeunes Canards Colverts** ont été lâchés, sur les étangs en zone de Non Chasse, le 4 juin 2025, et 5 lâchers, à l'automne, de Faisans Communs de tir, pour un total de 170 Faisans.

- **Comme chaque année**, aux alentours de la st Luc (18 Oct.), bien que les couloirs de passage diffèrent suivant le temps et les vents porteurs, nous avons assisté aux passages de vols de palombes qui se succèdent. Suivis des vols de grues cendrées. Spectacle naturel, toujours émouvant.

- **Comme la saison dernière, le Sanglier est bien présent sur le territoire**, les dégâts sur les cultures de maïs ont été maîtrisés. Par contre, concernant le Chevreuil, la population a diminué, à cause de la mortalité de la saison passée. Bien dommage, sa chasse à la voie délicate, nous faisait vivre d'agréables moments.

- **La chasse n'est pas une activité sans danger.** Comme il vaut mieux prévenir que guérir. **Aux autres usagers de la nature**, avec lesquels nous cohabitons ensemble dans la bonne entente. **Pour votre sécurité, merci de respecter les panneaux "CHASSE EN COURS".** Pensez également à porter des vêtements de couleurs vives, voir un gilet fluo, afin d'être repérés rapidement par les chasseurs qui sont en action de chasse. Les Membres de l'ACCA vous souhaitent de passer de Bonnes Fêtes de Fin d'Année, et une Année 2026 pleine de bonheur.



Une Association des Parents d'Elèves (APE) réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école au profit des enfants.

La motivation première de l'APE de l'école de Dontreix est d'offrir aux enfants des moments de joie et de convivialité qui valorisent d'autant plus l'école de notre village.

Sur l'année scolaire 2024/2025, différentes actions ont été menées afin de récolter des fonds pour financer les différents projets:

- La vente de Madeleines Bijoux proposée en début d'année scolaire puis au printemps a été un succès lors de ces deux éditions,

- La vente des chocolats de Noël,

- La participation de l'APE au Marché de Noël de la Commune à travers une vente de jacinthes, de sapins, et de décorations fabriquées par les parents d'élèves,

- La vente de plants au printemps a également bien fonctionné.

Concernant les événements qui ont marqué cette année 2024-2025, le dernier jour d'école avant les vacances de Noël a permis la visite du Père Noël. Il leur a apporté à chacun un cadeau qu'ils ont découvert, autour d'un goûter. Les familles

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Les Membres du bureau:

Présidente: Audrey KEIGNAERT

Vice-Présidente: Delphine SALIOU

Trésorière: Charlène COUVREUR

Secrétaire: Cécile PERRIER

n'ont pu être conviées faute de place, la salle des fêtes n'étant pas accessible à ce moment-là pour travaux. Nous nous rattraperons au prochain Noël!

En février, a eu lieu le défilé du Carnaval. Puis, nous nous sommes focalisés sur le financement du voyage scolaire, 2 jours en Dordogne début avril 2025. Son coût était important (environ 3700 €). Nous avons pu compter sur le soutien de la Mairie et des commerçants de la commune. Nous leur réitérons nos sincères remerciements. Sans eux, nous n'aurions pas pu boucler le budget. Rappelons que la Communauté de Communes Marche et Combraille a apporté la principale source de financement à ce voyage. Nous sommes heureux que ce projet ait pu aboutir et que son coût ait été limité pour les familles (10 € par enfant). De plus, l'Association

de Parents d'Élèves a offert à chaque enfant une enveloppe de 10 € afin de leur permettre de rapporter un souvenir.

Cette année, l'animation d'Halloween a été faite par Les Clowns en Vadrouille sur un après-midi où les enfants ont été maquillés, ont pu déguster des barbes à Papa.

En 2026, nous avons à cœur de maintenir les évènements habituels mais d'y apporter quelques changements. Une initiation au cirque pourra par exemple venir compléter l'après-midi dédiée au Carnaval. Une randonnée pédestre est prévue le 5 avril ainsi qu'une sortie scolaire pour marquer la fin de l'année. Nous réitérerons très probablement la vente des plants qui a été une réussite en 2024 et 2025.

La capacité d'action de l'APE dépend directement de la mobilisation des parents c'est pourquoi chacun d'entre eux est le bienvenu. Il suffit de consacrer un peu de temps et d'énergie et nous pourrons continuer cette belle aventure, toujours avec pour objectif de faire plaisir aux enfants et de leur procurer des souvenirs de leur passage à l'école de Dontreix!

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour vos participations aussi diverses soient-elles, merci à l'équipe éducative, au personnel de l'école, à Gisèle et Virginie qui reçoivent les enfants chaque mois à la bibliothèque.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année, une très bonne santé en 2026!





L'année 2025 se termine pour la bibliothèque toujours active pour vous satisfaire.



Les animations n'ont pas manqué à la bibliothèque!

Gisèle a réuni une quinzaine de lecteurs, sous la Marianne de la salle du Conseil municipal, autour d'une lumière feutrée, pour la nuit de la lecture Dontréenne le 25 janvier. Le thème étant le patrimoine!



Comme l'année précédente, nous avons invité les lecteurs qui le souhaitaient à participer à l'animation nationale: #11marsjelis.

Nos rencontres régulières avec les enfants de l'école et les résidents de l'EHPAD "Les Mésanges bleues" de Charensat nous font toujours passer de bons moments.

Plusieurs thèmes ont été abordés: la peinture, le cerf (les enfants ont même écouté le brame du cerf), ou chacun y va de ses expériences et agrémenté de ses souvenirs...

Lorsque vient l'heure du départ, c'est le moment de choisir son livre. Parfois la maîtresse se montre exigeante: il faut prendre un petit roman et le lire... mais le plaisir arrive quand ils découvrent l'histoire et la racontent. Quand ils quittent la bibliothèque le bonheur de tous se voit sur leurs visages.

Nous sommes enchantées de ces échanges, nous essayons d'apporter un peu de nos connaissances afin de partager ces moments avec eux.

Cette année encore, nous avons organisé le quatrième salon du livre en partenariat avec le comité des fêtes. Une nouvelle fois, ce fut une réussite, malgré le mauvais temps. Nous avons reçu 20 auteurs régionaux venus à la rencontre des lecteurs. Cette année, notre invitée d'honneur était non pas une mais treize têtes d'affiche puisque les enfants de l'école ont participé en proposant leur livre, une version 2025 du Petit Poucet. La librairie La Licorne d'Aubusson était également présente. Parmi les auteurs présents, nous avons eu un coup de cœur pour la jeune auteure Elya Limi qui n'a pas eu peur de faire 3 heures de route pour proposer aux lecteurs son premier roman "Souffrir d'avoir aimé" puisqu'elle nous est venue de la région bordelaise.

Le dossier pour le cinquième salon est ouvert et nous travaillons d'ores et déjà pour le prochain salon qui aura lieu le dimanche 6 septembre 2026, toujours en partenariat avec le Comité des fêtes.

La traditionnelle visite du bibliobus a eu lieu le 30 octobre. Notre référente de la bibliothèque de prêt de Guéret, Agnès, est venue accompagnée de Christophe, chauffeur, nous proposer un large choix de nouveautés, que ce soit en littérature adulte comme en jeunesse. Malgré un choix difficile, nous avons pu échanger 260 documents (130 références adultes et 130 références jeunesse). Il aura fallu 2 jours pour faire le pointage, le tri et le rangement dans les rayons.

N'hésitez pas à venir les découvrir, il y en a pour tous les goûts, du roman terroir en passant par le policier, des documentaires sur la nature, sur la peinture, les travaux d'aiguilles, des biographies etc... et pour la jeunesse avec un large panel que ce soit en BD, romans, documentaires...

Nos projets pour 2026: les mêmes que 2025, donc

- toujours recevoir les enfants de l'école et leur proposer que ce soit une animation ou une lecture,
- recevoir les résidents de l'EHPAD,
- participer aux animations nationales,
- tenter d'organiser un, voire plusieurs "café-lecture" les après-midis à partir du printemps prochain,
- organiser le 5e salon du livre...

Et toujours vous donner envie de lire, alors... Une envie de lecture spéciale? Nous pouvons en faire la demande auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt. Nous sommes desservies chaque semaine par des navettes en lien avec la bibliothèque d'Auzances.

La bibliothèque, se situe dans les locaux de l'agence postale, est ouverte du lundi au jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h30, facile d'accès pour les PMR, joignable au **05 55 83 15 64** ou par mail bibliothequedontreix@orange.fr également sur facebook

Bibliothèque Les Belles Lettres.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026!



CLUB DE GYM

La gym a repris en septembre dans la salle polyvalente où en musique notre coach Laurence nous propose différents exercices doux et toniques pour entretenir notre forme physique et notre souplesse. Vous pouvez nous rejoindre quel que soit votre âge (à partir de 16 ans), tous les mardis de 19 h à 20 h pour un moment dynamique et convivial.



L'US AUZANCES FOOT SUR LE TERRAIN DE DONTREIX

L'US Auzances Foot, représentée par 200 licenciés pour cette saison 2025-2026, dispose de 10 équipes qui participent aux différents championnats départementaux.

Pour cela le club dispose de son stade d'Auzances mais aussi de 2 terrains voisins à Rougnat et Dontreix. La commune de Rougnat nous met son stade et ses équipements à disposition pour l'équipe U15 et la commune de Dontreix son stade et son vestiaire pour nos 2 équipes féminines et notre équipe U13.

Chez les féminines nous avons engagé une seconde équipe cette année portant le nombre de licenciées à 28. Les filles ont disputé 3 matchs de brassage afin de déterminer la composition des poules de 2^e et 3^e divisions. Le groupe est encadré par Florian Groussaud et Mathieu Novais. L'équipe A accède à la 2^e division et l'équipe B est reversée en 3^e division. Les matchs se déroulent sur une moitié de terrain. Les championnats sont composés de 8 équipes qui s'affrontent lors de matchs aller-retour. Nos féminines sont également engagées en Coupe de Limousin à 11.

L'équipe 1 des U13 encadrée par Mickael Jazeix évoluera aussi cette année en championnat 2^e série sur le terrain de Dontreix. L'autre équipe U13 évoluera sur le stade d'Auzances.

Le fait de pouvoir disposer du soutien de la commune de Dontreix pour voir évoluer nos équipes est très important. Un seul stade à Auzances n'aurait pas permis la gestion des 10 équipes sur un seul site. L'US Auzances remercie Monsieur le Maire et la municipalité de Dontreix pour le soutien apporté à nos joueuses et joueurs, et pour l'entretien du stade tout au long de la saison.



COMITÉ DES FÊTES

Belle année pour le Comité des Fêtes !



Retour sur le 2^e marché de Noël organisé à Dontreix autour de l'église en 2024 avec Dontreix Actif le 30 novembre.

Marché sous le beau temps avec de nombreux exposants (plus de 30 exposants) dont notre poissonnier qui a fait le bonheur des chalands! Le Père Noël est arrivé en chien de traîneau le matin et a remporté un vif succès auprès des petits et des grands! L'après-midi, il est venu nous rendre visite en calèche avec les mascottes Stitch! La restauration et le vin chaud préparés par les bénévoles ont connu un beau succès! Promenade en calèche toute la journée! Puis le soir pour terminer le marché la chorale de Chard s'est produite en l'église avec beaucoup de monde! Merci à tous de nous avoir soutenus dans cette nouvelle manifestation, la troisième édition aura lieu le 6 décembre 2025!

Cette année pas de repas pour cause de fermeture de la salle des fêtes!

Le 10 juillet, 1^{er} concert de musique classique en l'église avec le groupe Musikafreteix du Montel de Gelat! Public nombreux pour cette première édition!

Le 13 juillet, sous un beau soleil, la fête de l'Étang Neuf a eu lieu! Randonnée pédestre, barbecue géant, la bandami', le magnifique feu d'artifice et le bal en plein air ont marqué cette fête! Énormément de monde sur les berges de l'étang!

La fête patronale a eu lieu les 30 août et 31 août dans le bourg!

Samedi, concours de pêche à Jarmenet 21 pêcheurs ont taquiné le poisson! Dont plusieurs champions de France de pêche au coup! Le 1er a sorti plus de 200 poissons! A 11 h la messe a été célébrée par notre curé le Père Aimé non pas aux Rochers de St Julien mais à l'église suite aux intempéries de la veille devant une très nombreuse assemblée.

L'après-midi: place au concours de pétanque dans le bourg, 54 équipes se sont affrontées! record d'affluence battu pour cette année!

Le soir, place à la paella géante avec 350 couverts servis sous chapiteaux avec l'animation de la Banda Dub suivie d'un

magnifique feu d'artifice tiré dans le bourg devant un public très nombreux! Le bal a fini la soirée!

Le dimanche, pas de répit pour le comité, journée chargée!

En partenariat avec la bibliothèque, 4^e salon du livre à Dontreix sur la journée sous le grand chapiteau: très beau succès avec en vedette les écoliers de l'école avec leur livre et 20 auteurs!

Le matin les clubs de tracteurs anciens ont pris possession du bourg et des routes de la commune avec les clubs de Mérinchal et St Gervais d'Auvergne.

À partir de 12 h, le repas "pâté aux pommes de terre" a attiré les foules: 300 couverts servis et animés par la Banda du Cendre!



Cette année pour la première fois depuis le retour des fêtes Dontresiennes, les chars n'ont pas pu défiler sur la fête à cause de la météo! La pluie s'est invitée au mauvais moment empêchant de lancer la cavalcade!

Les enfants sont montés dans la paillette disco, la banda du Cendre et les membres du comité des fêtes ont bravé la pluie pour mettre un peu de gaieté à la fête!

Les clubs de tracteurs anciens ont défilé dans le bourg!

La banda du Cendre a animé la place malgré le temps et a mis le feu dans la buvette pour finir la soirée!

La fête foraine a battu son plein tout le week-end pour la plus grande joie des enfants malgré l'absence du manège due à un problème mécanique!!! Merci aussi à JP Pizza d'être venu sur la fête les deux jours!

Merci à tous d'être venus nombreux malgré le temps du dimanche!!!

Le comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à la préparation, l'organisation et la gestion de la fête !

Merci à tous les enfants qui ont participé, à toutes les petites mains qui ont confectionné les fleurs et les chars (ils sortiront l'année prochaine). Merci aux chauffeurs, aux "préteurs": des tracteurs, des locaux pour la confection des chars et pour la préparation de la fête. Merci à Jean Paul pour le prêt du four!

Merci aussi aux personnes qui nous prêtent les granges pour stocker les

remorques et les chars non démontés ! Mais aussi aux commerçants pour leur soutien financier, aux forains, aux personnes qui ont tenu la buvette ! Merci à la municipalité pour son soutien pour l'organisation de la fête et pour son aide financière.

Merci à Bianca pour la partie administrative et aux employés communaux pour leur aide !

Merci aux différentes associations de la commune qui nous ont aidés avant, après et pendant la manifestation ! Merci à Jean Jacques pour les photos.

Merci à Joris pour les belles affiches des manifestations du comité !

Enfin, merci à vous tous, qui vous êtes déplacés en masse pour que revive notre fête patronale de St Julien !

Le loto a eu lieu le 15 novembre, merci d'être venus nombreux et merci à toutes les personnes qui nous prennent des cartons !

Pour 2026, nous communiquerons les dates des manifestations dans le journal La Montagne !

On peut déjà donner quelques dates :

- 28 mars repas entrecôtes frites,
- Le 13 juillet l'Étang Neuf,
- Intervillage le 2 août
- La fête aura lieu du 5 et 6 septembre 2026.
- Le loto au mois de novembre 2026
- Marché de Noël 5 décembre 2026

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux: Facebook et Instagram !

Le comité des fêtes est heureux d'avoir accueilli plein de jeunes dans le groupe ! Merci d'être venus nous rejoindre avec vos bonnes idées ! Pour ceux qui veulent nous rejoindre, n'hésitez pas à demander à un membre du comité !

Cette année aussi, nous avons reçu nos nouveaux maillots avec notre logo !

Nous vous souhaitons une très bonne santé et de joyeuses fêtes de fin d'année ! À bientôt pour faire encore de belles fêtes ensemble !!!

Les membres du comité des fêtes



DONTREIX ACTIF

Nous avons plaisir à vous retrouver en cette fin d'année pour dresser le bilan de 2025! Cette année aura été un peu moins animée, marquée par la fermeture de la salle des fêtes pour travaux de rénovation.



Nous commençons par remercier la municipalité de Dontreix pour son soutien afin que nous maintenions nos activités hebdomadaires, en nous mettant à disposition le club-house au stade.

Revenons fin 2024, le 31 octobre, avec l'après-midi Halloween. Un escape game animé par Les Clowns en Vadrouille a ravi les enfants les plus grands, jeux pour les petits, maquillage, séance photo, barbe à papa et goûter! Nous avons également proposé une activité sculpture sur ballon pour les enfants, le 23 novembre.

Dontreix Actif a de nouveau participé au Marché de Noël aux côtés du Comité des Fêtes. Magnifique journée ensoleillée

avec de nombreuses animations, clôturée par un superbe spectacle de feu.

Des stages de cirque ont été animés par Les Clowns en vadrouille pendant les vacances scolaires en mars

Le 1^{er} mai, notre 4^e édition du vide-greniers fut un succès, installé sur la place centrale du bourg et autour du monument aux morts. De nombreux exposants et visiteurs, en cette chaude journée ensoleillée, ont apprécié ce nouvel emplacement. Le barbecue a conquis les plus gourmands!

Le mercredi 2 juillet: dernier atelier de cirque dans un esprit festif sur le stade avec structure gonflable, jeux d'eau, déguisements, barbes à papa et goûter!



Le vendredi 4 juillet, nous avons retrouvé la salle des fêtes pour le traditionnel gala de danse de fin d'année, lors duquel les danseurs enfants et adultes de Brigitte, et les danseurs de country de Géraldine, ont pu donner un spectacle de qualité dans une ambiance familiale et chaleureuse. Bravo et merci à tous! Le barbecue a aussi eu un grand succès.

Nous avons également eu le plaisir de participer à la fête de l'Étang Neuf et à la fête patronale, avec le Comité des Fêtes et les autres associations de Dontreix! Enfin, salle comble dimanche 26 octobre pour le spectacle de "Mmes Potin et Ragot" de la troupe de théâtre du Grand-Bourg! Bel après-midi de rires et de bonne humeur grâce à ces 2 irrésistibles vamps!

À la rentrée de septembre 2025, les activités hebdomadaires de l'association ont repris:

* **Cours d'arts plastiques, tous les lundis de 17h30 à 19h30.** Apprenez différentes techniques: peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, fusain, etc... au local de Dontreix Actif à côté de l'école, pour tous niveaux.

* **Séances d'initiation aux arts du cirque, les mercredis de 9h00 à 10h00 pour les plus de 6 ans et de 10h30 à 11h30 pour les 3/6 ans**, animés par Les Clowns en Vadrouille. Motricité et découverte de différentes disciplines: éducatifs d'équilibre, fil, boule, rolla bolla, monocycle, échasses, jonglerie...

Des stages de cirque sont aussi organisés pendant les vacances scolaires!

* **L'atelier du mercredi, tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17 h à la salle culturelle de Dontreix, pour les amateurs de jeux divers (cartes, société, etc.), dans une ambiance conviviale. Ouvert à tous!**

* **Cours de Danses Country et Celtiques les jeudis de 19 h à 20h30**, animés par Géraldine. Ouvert à tous, débutants et tous niveaux! Danses en ligne.

Brigitte a souhaité arrêter ses cours de danse du vendredi pour se consacrer à d'autres projets. Elle a proposé des cours pour enfants le mercredi, mais trop peu de participants. Nous la remercions chaleureusement pour sa patience et son professionnalisme durant ces 13 années passées à Dontreix!

Agenda des manifestations début 2026:

Samedi 21 février 2026: Traditionnel repas "Aligot de l'Aveyron", animé par le DJ Nicolas Roque

Mercredi 1^{er} avril 2026: Activités de Pâques pour les enfants

1^{er} mai 2026: Vide-grenier

Nous prévoyons aussi des stages de danses (orientale, etc...) et d'autres surprises. N'hésitez pas à suivre notre page Facebook, à nous contacter pour toute question, nous faire part de vos idées, ou encore nous rejoindre, par mail dontreix.actif@gmail.com ou par téléphone au 06 43 86 44 43

Nous tenons à remercier les adhérents et participants à nos manifestations, les bénévoles qui s'investissent pour Dontreix Actif, ainsi que Géraldine, Suzanne et Bertrande pour leur implication dans les cours et ateliers, ainsi que les soutiens techniques, financiers, notamment le Conseil Départemental de la Creuse et la Commune de Dontreix.

La Présidente et l'ensemble des membres du bureau vous souhaitent une très bonne année 2026, pleine de santé et riche de moments de convivialité et de partage!

Notre bureau: Martine Boudet (Présidente), Séverine Pinthon (Vice-Présidente), Emmanuelle Pignier (Trésorière), Corinne Bonnaud (Secrétaire), Fabienne Couvreur et Marie-Laure Pinthon (Secrétaires adjointes)

VA'DROUILLE

L'association Va'Drouille a démarré ses activités à la rentrée 2025. Depuis septembre, les lundis soirs à la salle des fêtes sont rythmés par des soirées jeux, des cours de danse traditionnelle et des ateliers créatifs. Lancée par une dizaine d'habitantes, l'association Va'Drouille souhaite créer des moments de rencontre et de transmission sur la commune, dans un esprit d'inclusion qui met au centre la bienveillance, le partage et l'écologie.

Pour son 2^e trimestre, Va'Drouille rempile avec un programme encore plus riche: danse, tournoi de tarot, projections de films documentaires et initiation bricolage. L'association vous invite également à un grand bal trad/folk à la salle des fêtes le samedi 24 janvier 2026. La soirée sera précédée d'une initiation aux danses trad pour les débutant.es le lundi 19 janvier à 18h45 (soirée du lundi), et d'un atelier autour des valses irrégulières le jour même de 17h30 à 19h30.

Vous pourrez trouver tout le programme de l'association, sur PanneauPocket, la page Facebook Va'Drouille, ou en contactant les membres par mail sur va.drouille.023@gmail.com.



ÉCOLE DE DONTREIX



L'année dernière a été marquée par deux projets importants:

- Le premier a été la création d'un livre par la classe des grands avec Maîtresse Laurène, livre que nous avons vendu lors du salon du livre de la fête à Dontreix. Nous avons fait intervenir un auteur et un illustrateur à l'école afin qu'ils nous expliquent leurs métiers et nous donnent des conseils pour réaliser notre livre. Un grand merci à la mairie et à la bibliothèque pour avoir fait en sorte que ce projet aboutisse.
- Le deuxième grand projet a été notre voyage scolaire en Dordogne. Le premier jour nous avons visité le parc animalier de Gramat et le lendemain nous avons visité la grotte de Lascaux et le Parc du Thot. Un grand merci à nos partenaires financiers: la mairie, l'APE et les artisans de la commune de Dontreix: DUMONTAUX, BONNAGRI, GIARDINO,

AEROLOOCK, l'Auberge du Rocher, Sarl DECLERCK, ENTREPRISE LESAGE.

D'autres évènements ont eu lieu durant l'année scolaire

- Foot à l'école: Les grands de maîtresse Laurène ont participé à un tournoi inter-écoles à Guéret pour clôturer le cycle Foot à l'école. Ils ont eu le droit à de jolis diplômes ainsi que du matériel pour l'école.
- MANEROL: Comme chaque année, les enfants qui le souhaitent s'impliquent pour la cérémonie de MANEROL. Cette année, des grands ont lu la lettre de Guy Mocquet et les petits de Maîtresse Céline ont réalisé une banderole aux couleurs de la France"

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



Rappel des manifestations:

- 8 mai: Commémoration 1939-1945 au monument aux Morts,
- 1^{er} juin: Commémoration aux Gourillat et à Manérol,
- 18 juin: Appel du Général de Gaulle au monument aux Morts,
- 11 novembre: Commémoration 1914-1918 au monument aux Morts.

Cette année, nous déplorons deux décès:

Denis Gouyon le 2 février

Claude Lorcerie le 22 mai.

Nos effectifs: 9 anciens combattants (8 Algérie et 1 OPEX) et 4 veuves ressortissantes de l'ONAC.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous ceux dont la santé s'est fragilisée durant cette année.

DEVOIR DE MÉMOIRE: VENEZ HONORER CEUX QUI ONT DONNÉ LEUR VIE POUR NOTRE LIBERTÉ

Chaque année, les cérémonies commémoratives rassemblent la Nation autour de ses valeurs les plus fortes: le souvenir, la reconnaissance et la paix. Pourtant, force est de constater que la participation à ces rendez-vous du souvenir s'amenuise au fil du temps.



Rares sont les familles de notre commune qui n'ont pas été touchées par les grands conflits du siècle dernier. Derrière chaque nom gravé sur notre monument aux morts se cache une histoire, un visage, une famille. On y retrouve souvent des patronymes familiers, ceux de nos familles, de nos voisins, de nos ancêtres.

C'est impressionnant, soixante-dix jeunes Dontresiens sont tombés sur les champs de bataille en 1914-1918, Treize durant la Seconde Guerre mondiale (Manérol), sans oublier ceux disparus en Indochine: un, et en Algérie: un.

Sur le monument aux morts, les noms gravés résonnent comme autant d'échos de nos propres histoires familiales. Ces soixante-dix morts en 14-18 ont fait diminuer notre population entre 1911 et 1921 de 429 habitants, une chute sans précédent qui n'a

cessé de s'accentuer jusqu'à aujourd'hui.

Ces hommes et ces femmes ont connu l'horreur de la guerre pour que nous puissions vivre libres, dans un pays en paix. Le qui passe ne doit pas effacer leur courage, ni leur sacrifice. Les oublier serait les faire mourir une seconde fois. C'est pourquoi nous lançons un appel à tous les habitants: venez nombreux participer aux cérémonies commémoratives, amenez des enfants.

Qu'il s'agisse du 8 mai, du premier dimanche de juin à Manérol ou du 11 novembre, prenez un moment pour vous recueillir devant ces monuments, ces moments de recueillement sont souvent très courts.

Gardons à l'esprit que ce sont des jours fériés pour nous permettre de ne pas oublier. Ce geste, simple mais essentiel, témoigne de notre gratitude envers celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Nous comprenons bien que certains puissent être empêchés pour des raisons de mobilité ou encore de santé ou d'obligations professionnelles, mais pour beaucoup d'entre nous, il n'existe pas de véritables excuses à l'oubli. En honorant leur mémoire, nous faisons vivre l'histoire et rappelons à nos enfants que la liberté a un prix: celui du courage et du sacrifice



LA DERNIÈRE RÉSISTANTE DU CAMP GABRIEL PÉRI NOUS A QUITTÉS

Le premier novembre 2025, Madame Micheline Vaillant nous quittait et avec elle c'est une partie de l'histoire vivante de Manérol qui s'arrête. Elle aurait eu 100 ans le 29 décembre 2025.

Beaucoup l'avait rencontrée lors de la cérémonie en hommage aux dix résistants assassinés le 4 juin 1944, au hameau de Manérol. Cette journée d'hommage avait débuté, semble-t-il, en 1947 lorsque

le monument fut construit, et ces anciens résistants venaient alors de Clermont Ferrand en camion se recueillir devant le sacrifice de leurs 10 camarades.

Cette journée, elle la portait dans son cœur comme un devoir, un souvenir. Année après année, Micheline revenait sur ces lieux chargés d'histoire avec une émotion intacte.

Elle y mettait tout son cœur, toute sa rigueur, toute son énergie pour transmettre la véritable histoire, l'histoire vécue, celle d'une jeunesse debout face à la peur.

Elle racontait, avec ses mots, cette jeune fille de dix-huit ans qu'elle avait été : agent de liaison, pédalant sur les routes entre Clermont-Ferrand et le camp Gabriel Péri, dans les Combrailles auvergnates et creusoises.

Sur son vélo, elle transportait des messages, parfois une machine à écrire, parfois une arme cachée au fond d'un panier.

Et toujours, cette détermination tranquille, ce courage au naturel.

Dans ses allocutions, Micheline ne trichait pas.

Elle parlait sans détour de celles et ceux qui, dans la conscience et l'inconscience de la jeunesse, risquaient leur vie chaque jour.

Elle évoquait leurs sabotages, leurs peurs, leurs espoirs.

Leurs équipements dérisoires, jusqu'à ces fameuses sandales Michelin qu'ils se fabriquaient eux-mêmes.

Elle redonnait chair à ces visages, à ces vies suspendues entre la liberté et la mort.

À travers ses paroles vibrantes, elle nous faisait revivre cette terrible journée du 4 juin 1944, quand l'horreur s'abattit sur notre commune. Elle rappelait aussi les actions de déstabilisation menées contre l'occupant, la libération des 114 prisonniers de la prison de Riom, et surtout cette volonté farouche de ne jamais céder.

Ce qui marquait chez Micheline, c'était sa lucidité.

Elle savait que la mémoire n'est pas un simple souvenir du passé, mais un rempart contre le retour de l'obscurantisme.

Elle nous mettait en garde avec cette force tranquille contre la tentation de l'oubli, contre la banalisation de l'intolérance.

Au fil des ans, nous nous rappelons ces anciens résistants à ses côtés, drapeau en main, fierté au cœur, digne et discret.

Ils ne recherchaient ni gloire ni honneurs.

Ils portaient simplement, avec humilité, la mémoire de leurs compagnons tombés, et la fierté d'avoir servi la liberté en portant les valeurs qui les avaient guidés.

Nous nous inclinons devant son souvenir, avec respect, avec gratitude, et avec affection.

Nous garderons de Micheline l'image d'une femme droite, sincère, profondément attachée aux valeurs de la République.

Une femme de conviction qui aimait Dontreix, une amie fidèle, une conscience vivante de notre mémoire collective, elle restera dans l'histoire de notre commune.

Les hérissons sont des mammifères fascinants connus pour leurs piquants, leur rôle écologique et leur comportement nocturne.

Description et caractéristiques

Le hérisson mesure entre 20 et 30 cm de long et pèse entre 450 et 700 grammes bien qu'il puisse atteindre jusqu'à 2,2 kg avant l'hiver. Son corps est recouvert de 5 000 à 7 500 piquants qui se renouvellent tous les 18 mois environ et qui sont en réalité des poils modifiés, rigides et acérés servant de mécanisme de défense contre les prédateurs. Son museau est pointu et possède 36 dents, ses oreilles courtes mesurent entre 2 et 3 cm et sont en partie cachées par les poils.

Habitat et comportement

On trouve le hérisson commun dans toute l'Europe. Il vit en lisière de forêt, dans les près bordés de haies, dans les parcs ou dans les jardins. Il passe sa journée à dormir et cherche sa nourriture la nuit. L'hiver le hérisson hiberne, il prépare son nid avec de l'herbe, des feuilles mortes et des brindilles. Au moment de l'hibernation le hérisson se roule en boule et s'endort d'un sommeil profond entrecoupé de réveils brefs. En dormant il brûle sa réserve de graisse et lorsque celle-ci est épuisée, pour ne pas mourir, il doit reprendre une vie normale même s'il fait froid.

Alimentation

Le hérisson se nourrit d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces de fruits, de baies, de champignons ...etc.

On peut lui donner de la nourriture pour chat ou chiot et de l'eau à boire. Surtout, il ne faut pas lui donner du pain ni du lait de vache car ces aliments lui provoquent des diarrhées mortelles.

Reproduction

La saison de l'accouplement commence à la fin de l'hibernation et dure jusqu'en septembre. Après une gestation de 5 à 6 semaines, la hérissonne met bas entre 4 et 7 petits, parfois deux fois dans l'année.

Espérance de vie

La durée de vie normale du hérisson est de 7 à 10 ans. Mais actuellement son espérance de vie est de moins de 2 ans. En effet de nombreuses menaces pèsent sur la vie du hérisson : la route et les voitures qui tuent environ dix mille hérissons



Qui s'y frotte s'y pique ! LE HÉRISSON

en France par an, les pesticides, les parasites (puces et tiques), les maladies infectieuses, les noyades dans les piscines, les tondeuses robots quand elles tournent la nuit durant sa période d'activité ; sans oublier bien sûr ses prédateurs, renard, blaireau, fouine, hibou, chouette, sanglier, le chien et le chat...

Le hérisson est une espèce intégralement protégée, il est interdit de le capturer, de le transporter, de le commercialiser ou de le garder chez soi.

Mais on peut l'aider, surtout avant la période d'hibernation en l'invitant à s'installer dans son jardin en lui créant un gîte dans un endroit tranquille et sec. Malheureusement, le hérisson vient récemment de voir son statut passer de « préoccupation mineure » à « quasi menacé », cette requalification soulève des questions importantes sur l'état de population des hérissons. Elle indique notamment qu'elle est globalement en déclin.

Même si le changement de statut du hérisson peut représenter une avancée en termes de sensibilisation et de protection, il est essentiel de garder à l'esprit que la préservation de son habitat reste vitale. Nous devons agir collectivement pour préserver cette espèce emblématique et, par extension, la biodiversité de nos écosystèmes. Le hérisson, tout comme d'autres espèces, mérite notre attention et notre engagement pour sa survie.

QUI : CONNAISSEZ-VOUS

BIEN DONTREIX ?

Réponses

- 1 - 4745 Ha
- 2 - 4(Beaulieu, Matroux, Moneyroux, Dontreix)
- 3 - XII^e Siècle
- 4 - 1875
- 5 - Loubaud Ravel
- 6 - 1932
- 7 - 68
- 8 - Mr Dubosclard dit le Bouif
- 9 - 428 Habitants
- 10 - 5
- 11 - 17
- 12 - Jacques Pouchol
- 13 - 753 Mètres
- 14 - 1821 Habitants
- 15 - 965
- 16 - Forêt des Druides
- 17 - Pierre Bonnaret
- 18 - 83
- 19 - 52
- 20 - Mr Fontenelle
- 21 - Mme Auzelle
- 22 - Les Blidoux
- 23 - 96 ans (Marie Chassagnette)
- 24 - 55 Kms
- 25 - 4
- 26 - René Ravel & Bernard Bonnaret
- 27 - La Védrine
- 28 - 1927 (mars)
- 29 - 77

LES AMANTS CREUSOIS EMPOISONNENT L'ÉPOUSE



En ce mois d'octobre 1860, Michelle, l'épouse de Jean, meurt brutalement. Selon la justice creusoise, elle a été empoisonnée à l'arsenic par son mari et sa maîtresse. Les amants sont condamnés au bagne.

l'attention du voisinage. Des soupçons commencent à peser sur cette brutale disparition.

Non loin du domicile du couple, habite la veuve Boutet. Elle vit avec un fils et deux filles dont l'une, Martine, âgée de 32 ans, entretient des relations adultères avec Jean, plus vieux de vingt ans.

Des habitants du bourg ont également appris, quelque temps avant le décès de Michelle, que Jean l'a obligée à recevoir sa maîtresse dans son lit. Le jour du drame, Martine est d'ailleurs venue s'établir dans leur maison. Un voisin a aussi entendu une conversation inquiétante que les amants ont tenue au sujet de la mort de l'épouse.

Comme si de rien n'était, un mois après la disparition de Michelle, Jean et Martine publient les bans.

Quelques jours après, ils se présentent devant l'officier de l'état civil pour se marier. Ce dernier, prétextant une irrégularité de procédure, fait ajourner la célébration du mariage pour laisser le temps à la justice de faire la lumière sur cette affaire. Une information est ouverte.

Les amants prennent la fuite.

Ils sont rapidement interpellés dans le Puy-de-Dôme. La justice ordonne l'exhumation du cadavre aux fins d'autopsie. Dans les organes digestifs, les médecins légistes découvrent de l'arsenic en quantité considérable. La preuve que l'épouse de Jean a bien été empoisonnée.

L'année 2025 touche à sa fin, elle a encore donné matière à chamaillerie pour nos trois compères : Rosalie, Félix et Léon...

Rosalie: Bonjour mes amis, nous voilà réunis en cette fin d'année pour faire notre bilan annuel des évènements d'en bas ?

Félix: Bonjour ma chère Rosalie, toujours la bonne idée...

Léon: au bon moment ! Par quoi on commence ?

Rosalie: Par c'qui z'ont fait en bas, ou par ma plus grosse déception de l'année ?

Félix: y en a encore eu de l'activité cette année... les toitures ont l'air d'être enfin réparées. Quel travail gigantesque ! Et dans le bourg y a eu des tranchées de faites dans tous les sens, parfois dans un vacarme pas possible, ça a bien dû gêner les riverains, mais ils n'ont rien dit et ont fait preuve de tolérance, ils ont bien compris que c'était le prix de leur confort à venir.

Rosalie: Je crois bien qu'ils ont eu raison de s'y habituer par c'qu'il va y en avoir d'autres travaux, c'est pas fini encore ! je comprends tout le dérangement que ça occasionne, mais cela reste positif.

Léon: Rosalie cette grosse déception que tu parles, quelle est-elle ?

Félix: c'est peut-être qu'il y a plus de médecin à Auzances, et qu'on en voit pas à l'horizon, et qu'on se demande comment on a pu en arriver là !

Léon: peut-être la com com qui prend l'eau, ou peut-être notre gouvernement, ou peut-être encore que dans ce pays les vieux coûtent trop cher et qu'y en a qui seraient bien prêts à leur payer un voyage vers Saint-Pierre plutôt qu'à Saint-Tropez.

Rosalie: là, vous abordez des sujets glissants de première importance bien sûr ! mais je ne voulais pas forcément parler de ça ! j'étais plus dans le local.

Félix et Léon: EUH.... Bein... j'sais pas

Rosalie: Je vous donne un indice : la météo n'est pas étrangère à ma déception.

Félix: La Sécheresse ?

Rosalie: En effet, il a fait chaud mais vous savez très bien que moi, le soleil est mon ami ! Non ce n'est pas la sécheresse, d'ailleurs on n'a pas manqué d'eau cette année depuis que Charlo a bouché toutes les fuites.

Léon: donc si c'est pas la sécheresse et le soleil alors j'en déduis que c'est la pluie la responsable...

Rosalie: vous êtes sur la bonne voie, ça chauffe !

Félix: Oh j'crois qu'j'ai trouvé...

Léon: fais pas ton malin moi aussi j'y suis, c'est en rapport avec la fête !

Félix: et les chars qui sont restés à l'abri !

Rosalie: c'est exactement ça, chaque année je me fais

une joie de me poster le mieux possible pour voir le comité faire son défilé et là rien.

Léon: Ah, on peut pas dire rien ! les membres du comité ont essayé d'animer le bourg avec leurs costumes à paillettes !

Félix: et puis y avait les vieux zings, j'me souvenais pas q'ça sentait si fort quand on les avait dans les fermes, là ça carburait, faut croire qu'on s'habitue au confort !

Rosalie: Je dois reconnaître que les jeunes ils ont de la ressource, ils trouvent toujours un plan B.

Léon: Et ça change un peu c'est bien aussi.

Félix: bon faut reconnaître quand même que ça a un peu écourté les festivités.

Rosalie: vous avez raison, il faut voir le bon côté... les chars sont prêts pour l'année prochaine.

Léon: Et va savoir c'qu'ils vont nous concocter ? ils ont bien déjà fait venir la reine d'Angleterre, peut-être qu'ils inviteront Donald pour qu'il danse nu avec des plumes dans le c... comme les filles du Crazy Horse et pourquoi pas Poutine faisant des claquettes en tirant le feu d'artifice.

Félix: Mon Léon, tes idées ne sont pas mauvaises mais laissons ces 2 fous à leur bataille d'égo, moi, je propose de faire plus national... du grand guignol... comme au gouvernement.

Rosalie: ça va être difficile... ça change tellement souvent, les gens ne comptent plus en dodo jusqu'à noël mais en gouvernement.

Léon: Et le premier ministre, un costume de Lucky Lucke à Le Cornu et Hop Y'stire plus vite que son ombre.

Félix: HIHIHIHI... Celle -là, elle est bonne ! tu devrais la garder en réserve ! Mais attention il revient aussi vite !

Léon: Le pauvre Manu, y m'fait pitié, être populaire quand tu veux gouverner on sait bien que ça ne s'est jamais vu, mais là il bat les records ! Et pourtant il s'accroche à toutes les branches abîmées, même ses meilleurs copains qui ne juraient que par lui, le laisse tomber ! c'est tout l'art de la politique !

Rosalie: les branches, elles cassent pas toutes quand même, regarde son prédécesseur, le François Hollande, il compatit, il lui dit bien de pas partir, lui il sait de quoi il parle.

Félix: François faisait moins de frais lui, il voyageait en scooter...

Rosalie: Non mais sans rire, j'ai perdu le fil on est à combien de 1^{er} ministre ? Ils sont sur des météorites.

Félix: Je sais plus, on a pas l'temps s'attaché.

Léon: et même de retenir leur nom... Enfin j'ai bien retenu que c'était grâce au passage de Michel Barnier que les communes qui le souhaitaient on pu garder leur eau, il avait les pieds sur terre et des racines rurales celui-là.

Rosalie: Je ne sais pas bien où tout ça va nous mener ?

Félix: Plutôt qu'un cornu c'est un couillu qu'il nous faudrait !

Rosalie: Vous êtes en forme, messieurs !

Léon: Les vrais pas facile à trouver ! ils prennent bien les gens pour des perdreaux de l'année.

Rosalie: Non mais, t'en a même qui ont l'insolence de dire qu'il n'est pas possible de vivre avec 4 000 € par mois, mais tu te frottes les yeux quand t'écoutes ça!

Léon: Pour faire de la politique aujourd'hui c'est pas la compétence et l'honnêteté qui comptent, c'est d'avoir une grande gueule, d'avoir un sourire fendu jusqu'aux oreilles, de dire ce que les gens ont envie d'entendre, et le lendemain de devenir amnésique.

Félix: Vous voyez bien, entre l'immigration, les retraites, le chômage et tout le reste ils peuvent même manger leurs chapeaux pour garder leurs places la soupe doit être bonne. Pauvre France! et le comble c'est qu'ils se revendent tous Gaullistes, non mais on rêve!

Rosalie: Ah là pour c'qui est du chômage la meilleure façon de lutter contre, c'est de travailler.

Léon: Tiens en parlant travail, y en a qui d'vraient s'y mettre, car les chemins se bouchent par endroits.

Félix: Il est loin le temps où on les entretenait à la faux et au gouya...

Rosalie: Maintenant il y a des outils plus modernes et un peu moins pénibles à utiliser.

Félix: Faut-il encore prendre le temps de s'en servir.

Rosalie: La mairie n'a pas les moyens d'entretenir tous les chemins d'exploitation. Les riverains sont bien contactés, mais malgré tout certains, pour ne pas dire toujours les mêmes, font la sourde oreille.

Félix: ça en réveille quelques-uns quand même. Par contre on peut comprendre qu'à un certain âge on n'soient plus capable de le faire, mais là c'est pas le cas...

Léon: Bein s'ils peuvent pas le faire il suffit d'en dire à une entreprise comme par exemple à Adrien.

Rosalie: Oui il y a toujours une solution pour les gens de bonne foi.

Félix: Y en a même qui se croient tout permis, et qui ont aucun scrupule à dégrader les chemins.

Léon: Ils ne se rendent pas compte, ça coûte cher de les entretenir et quand il y a des dégradations ce ne devrait pas être aux contribuables de payer. C'est que des limites de Charensat, les Mars ou Auzances, l'Etang Neuf y il y en a des kilomètres de chemin.

Félix: oui tiens l'étang Neuf après la passerelle maintenant les promeneurs y pourront s'faire une pause à la guinguette.

Rosalie: Oui, j'ai vu ça, c'est pas très grand mais c'est mignon avec la vue sur l'étang, et surtout l'accueil y est très chaleureux.

Léon: Les pêcheurs pourront se restaurer quand ils se font des pêches de nuit.

Félix: Le no kill, ça nourrit pas son bonhomme, c'est malin d'avoir mis un resto.

Rosalie: C'est l'amour de la pratique de la pêche et non la pêche que nous avons connue pour nous nourrir.

Félix: On allait les deux, j'me souviens des belles truites qu'on ramenait à la maison, à l'époque y en avaient dans le Cher.

Léon: Oui et après nous avoir rempli les estomacs on balançait les arêtes aux chats du village

Rosalie: En parlant de chat, il y en a un qui réveillent le maire.

Félix: Ah bon ? Il a pris un chat l'Denis ?

Léon: J'l'voyais plus avec un chien !

Rosalie: Vous n'y êtes pas du tout ! Vous savez que nous avons des trésors dans notre église et que pour les protéger des voleurs, il y a une alarme.

Félix et **Léon:** Oui P't-être...

Rosalie: et bien l'alerte intrusion sonne régulièrement car un de nos compagnons à 4 pattes à décidé d'y rentrer faire des siestes et quelques fois il se retrouve fermé dedans.

Félix: Faut y voir l'avantage, il teste le matériel.

Léon: j'suis pas sûr qu'Annie et Denis qui sont appelés en pleine nuit apprécient le test.

Félix: y en a bien qui testent la rapidité des services de s'cours pour rien.

Rosalie: Vous voulez parler de l'appel des pompiers pour un portail ouvert et une voiture garée

Félix: et un chat mort !

Léon: Encore une histoire de chat ! il s'en passe des choses à Haute-Serre !

Rosalie: ça lui a fait tout drôle à la Josiane quand les pompiers ont débarqué avec 4 véhicules pour elle toute seule.

Félix: Et elle était pourtant en pleine forme la Josiane.

Léon: En plus pour une fois elle avait pas perdu ses chiens !

Rosalie: Ces pauvres pompiers ils ont pourtant tant à faire et ils ne sont pas si nombreux, ça aurait pu être vrai, mais quand même il faut un minimum de vérification avant de faire le 18, imagine que quelqu'un d'autre ai eu besoin d'eux pour une raison vitale !

Félix: Espérons qu'en cette période d'étranges il aura au moins de la reconnaissance pour le dévouement de nos pompiers

Léon: C'est même pas sûr...

Rosalie: En attendant nous on leur apporte tout notre soutien !

Rosalie, Félix et Léon: Dontreisiens Dontreisiennes nous vous souhaitons une merveilleuse année 2026 !

